Cour
FRC
1890

CONDUITE
DES FIDELLES
DANS LE TEMPS
DE LA
PERSÉCUTION PRÉSENTE.

AUX FIDELLES
DE CE DIOCÈSE.

La paix n'eſt donc pas encore rendue à l'égliſe, nos très-chers frères, l'heureuſe époque où elle jouira de cette douce & ineffable conſolation s'éloigne encore ; & il plaît au Seigneur de prolonger l'épreuve de votre foi. A la vue des longues rigueurs de ſa juſtice, que vos cœurs ne s'abattent point. Eſt-ce à nous à fixer le jour de ſes miſéricordes ? Appartient-il à notre foible intelligence de pénétrer ſes deſſeins ? Ah ! perſévérons à les adorer avec ſoumiſſion : tous les événemens dont vous êtes environnés atteſtent l'œuvre de la providence ; malheur à ceux qui la méconnoiſſent, & mille fois plus malheur à ceux qui oſent la blaſphémer. Humiliez-vous donc ſous la main toute-puiſſante de Dieu qui vous viſite en ces jours de tribulation, pour vous élever au temps de la gloire ; que votre foi ſe raffermiſſe, & que les promeſſes de J. C. à ſon égliſe ſoutiennent & raniment vos eſpérances.

La barque de S. Pierre, il eſt vrai, eſt agitée par une violente & longue tempête ; mais le Dieu qui l'a tant de fois ſauvée du naufrage, ne peut-il pas encore la ſoutenir au milieu des flots ? Ne commande-t-il plus, quand il le veut, aux vents & à la mer ? Eh ! que ſont tous les impies conjurés contre lui, pour vaincre ſa puiſſance, pour faire mentir ſes oracles & effacer ſes promeſſes ? Aveugles inſtrumens entre ſes mains, ils ne ſervent qu'à l'exécution de ſes deſſeins, à l'accompliſſement de ſa parole, & en perſécutant l'égliſe, ils lui préparent un plus beau triomphe.

Telles ſont, en effet, les deſtinées de l'égliſe ſur la terre : elle doit y être, comme ſon divin Fondateur, ſans ceſſe en butte à la contradiction & à la perſécution des hommes ; n'épargnant ni les erreurs, ni les paſſions, elle les voit toutes ſoulevées contr'elle ; elle eſt dans un état habituel de combat : mais elle n'eſt jamais vaincue, & elle ſort toujours du creuſet de la perſécution plus pure & plus brillante. Attaquée dès ſon berceau, elle réſiſta pendant trois cens ans à toute la puiſſance des Céſars, & à toute la fureur des bourreaux ; elle briſa tous les efforts du monde & de l'enfer, & ſes plus implacables ennemis devinrent eux-mêmes ſa conquête ; elle compte autant de triomphes que l'hiſtoire de dix-huit ſiècles compte de perſécutions, de ſchiſmes & d'héréſies, de ſyſtèmes enfantés par l'impiété, & d'attentats ſoutenus par les paſſions ; elle eſt *fondée ſur la pierre ferme*, contre laquelle viennent ſe briſer tous les flots des tempêtes, & *les portes de l'enfer ne prévaudront point contr'elle.* Les Empires s'écroulent, les générations ſe précipitent, la figure du monde paſſe avec ſes révolutions & ſes bruyans événemens ; mais la parole du Seigneur ne paſſe pas : *J. C. étoit hier, il eſt aujourd'hui, il ſera dans tous le ſiècles.* (Hébr. XIII.)

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Hommes de peu de foi, pourquoi vous abandonnez-vous au doute & au découragement ? Non, la religion de J. C. ne succombera pas ; elle n'eſt pas l'ouvrage de l'homme : il n'appartient à l'homme ni de la ſoutenir, ni de la détruire. Indépendante des révolutions, qui changent ſi ſouvent la face du monde, & ſupérieure aux grandes cataſtrophes qui bouleverſent & anéantiſſent les établiſſemens humains, elle parcourt majeſtueuſement la chaîne des ſiècles, & rien ne ſauroit arrêter ſa marche & ſes triomphes. Ne tremblez donc pas pour elle : ſon règne eſt indeſtructible ; mais tremblez pour les nations qu'elle abandonne. Ce n'eſt pas, comme une aveugle impiété voudroit vous le perſuader, ce n'eſt pas une victoire que remporte le peuple ingrat & ſacrilége qui rejette la Religion ; ce n'eſt pas un état de liberté qu'il acquiert, c'eſt un état de privation & d'eſclavage où il ſe précipite ; c'eſt le plus terrible châtiment dont le Ciel puiſſe le frapper dans ſa colère, & il devient une nouvelle preuve de la divinité de la religion, par l'accompliſſement des menaces qu'a faites J. C. d'enlever le royaume de Dieu au peuple qui en abuſe, pour le transférer à une nation diſpoſée à en recueillir les grâces & à en pratiquer les œuvres.

Sur combien de nations cette menace s'eſt déjà accomplie ! De combien de royaumes & d'empires le ſoleil de juſtice s'eſt éloigné, pour aller éclairer des régions plus fidelles & plus heureuſes ! Hélas ! nos iniquités ſeroient-elles montées à leur comble, & le temps fatal de la réprobation ſeroit-il auſſi arrivé pour notre infortunée patrie ? Quel ſujet de crainte & d'effroi ! Quel motif de vous alarmer, de trembler pour vous, & ſurtout pour votre poſtérité, lorſque vous voyez les ruines de tous les monumens religieux, la dégradation de nos temples, la ceſſation de nos ſolennités, tous les ravages & l'audace inſultante de l'impiété !

Furieuſe de n'avoir pas tout détruit, cette affreuſe & féroce philoſophie, qui depuis ſept ans a fait couler tant de larmes & tant de ſang dans notre infortunée patrie, ne cache plus ſes délires... Par ſon ordre on publie dans toute la France les lois les plus barbares ; par tout on voit ſes ſatellites courir le jour & la nuit comme des lions rugiſſans qui cherchent une proie à dévorer. Les miniſtres de la religion, couverts d'opprobes & chargés des plus horribles calomnies, ſont recherchés, pourſuivis comme des brigands ou des bêtes féroces, & ils n'ont d'autre perſpective que la déportation & la mort. Les fidelles eux-mêmes ne doivent pas être épargnés : chaſſés de leurs égliſes pour ne pas vouloir être parjures, bientôt il ne leur reſtera que la déſolante perſpective d'être apoſtats ou bannis. Il ſemble que la France ne porte plus que des victimes & des bourreaux. Le ſoldat, juſqu'ici couvert de gloire, oublie les champs où ſe cueillent les lauriers de la victoire, pour acquérir le ſanglant honneur de répandre le ſang des miniſtres & des chrétiens fidelles.

Entée ſur le ſchiſme, déjà la ſtupide idolâtrie embellie par les graces & les ſonges de la poéſie, règne dans preſque tous les temples. Les villes, jadis les plus célèbres par leur foi, ſe montrent les plus fécondes en ſuperſtitions biſarres, en cultes profanes & en perſuaſions inſenſées..... Cette capitale orgueilleuſe, ſouillée de tant de crimes, n'adore déjà plus le Dieu des chrétiens, & s'incline avec reſpect devant l'idole de l'incrédulité..... Plongée

dans la fange des paſſions les plus honteuſes, la France payenne, devenue un repaire d'idoles, n'a preſque plus que des temples de brigandage & de crime.....

On ne voit que des écrits peſtilentiels & des ſociétés trop célébres par leurs fureurs, comme autant d'écoles où ſe forment les hommes ſans Dieu. Les diſcours les plus impies ſont applaudis dans le ſénat; le gouvernement athée dans preſque tousſes membres, a fait le ſacrilége ſerment de détruire la religion dans les chefs & les membres, & de les pourſuivre juſqu'à extinction. C'eſt par ſon ordre que les fêtes républicaines s'établiſſent, que des inſtitutions païennes ſe créent, qu'il eſt défendu d'adorer Dieu, d'enſeigner ſa loi ſainte, & que les débris de l'éducation des chrétiens vont diſparoître. Bientôt ſera proclamée la religion républicaine, ce mélange exécrable d'athéïſme & de paganiſme, la ſeule qu'on pourra pratiquer ſans danger, & c'eſt ainſi que la France, en ceſſant d'être catholique, eſt menacée de devenir le ſiège de l'idolâtrie, le berceau des athées; & par ſa perſécution nouvelle le théâtre des ſaints & le tombeau des martyrs.

A ce triſte ſpectacle, ne diroit-on pas que c'en eſt déjà fait, que la religion eſt à jamais bannie de notre patrie? Mais non, elle n'y eſt que dans un état extérieur de perſécution; elle y vit encore dans les cœurs, le peuple lui reſte généralement attaché, & les vœux qu'il forme pour ſon triomphe ſont auſſi prononcés, auſſi connus que les efforts de quelques impies pour ſa deſtruction. La perſécution qu'elle éprouve a même ranimé la foi, purifié la piété, échauffé le zèle, produit des converſions, opéré des changemens merveilleux dans un grand nombre de chrétiens.

Oui incrédules, c'eſt en vain que vous luttez contre la religion... Elle étoit avant vous, elle ſera après vous; déportez les prêtres, leur déportation ſera un triomphe pour eux & une honte pour vous: verſez leur ſang, & il ſera une ſemence de nouveaux prêtres: la cruauté qu'on exerce contre les chrétiens a toujours produit de nouveaux chrétiens; le ſang que la perſécution répand, devient une ſemence de chrétiens: (Tert.) la vertu ſe ſoutient quand la fureur eſt épuiſée. Nous connoiſſons tous vos pièges, Dieu ſera avec nous pour nous aider à les ſurmonter. *Si Dieu eſt pour nous, qui ſera contre nous.*

Non, nous ne perdons pas l'eſpoir de voir un jour la religion triompher de la perſécution en France, pour y reparoître dans ſon antique ſplendeur. Aimons à en voir le préſage dans la fermeté & les ſacrifices de ſes Pontifes pour la cauſe de la foi, dans la courageuſe fidélité des paſteurs & miniſtres du ſecond ordre, dans la converſion d'un grand nombre d'impies & de pécheurs, dans la piété ſublime & la ferveur d'une multitude de juſtes qui de toutes les contrées de ce vaſte Empire levent les mains au ciel, dans l'accueil religieux qu'y reçoivent les fidelles miniſtres de J. C.; enfin, dans les vœux bien connus, & le cri preſque général des Français, qui, revenus de leur ivreſſe, étonnés de leurs erreurs, honteux de leurs excès, cherchent le Dieu de leurs pères au milieu des cendres amoncelées en haine de ſon nom. Oui, les impies échoueront dans leurs projets inſenſés; l'horrible tempête s'appaiſera; l'égliſe Gallicane, purifiée dans le creuſet de la perſécution, brillera d'un nouvel éclat; & la Religion, nous devons l'eſpérer, reparoîtra ſur la terre avec plus de gloire & d'empire.

CONDUITE
DES FIDELLES
DANS LE TEMPS
DE LA
PERSÉCUTION PRÉSENTE.

D. QUE devons-nous principalement demander à Dieu, au milieu des maux qui nous affligent & des dangers qui nous menacent ?

R. Nous devons lui demander, par deſſus tout, la conſervation de ſa Religion parmi nous. Elle eſt le plus précieux patrimoine que nous ayons reçu de nos ancêtres, & le ſeul héritage eſſentiel à tranſmettre à notre poſtérité : nous avons eu le bonheur de naître dans ſon ſein & de lui être conſacrés dès l'enfance, d'être élevés dans ſa foi & ſes maximes, & d'être admis à la participation de ſes grâces & de ſes ſacremens ; nous avons goûté ſes fruits & ſes conſolations ; nous avons vécu environnés de ſes ſecours, éclairés de ſes lumières, enrichis de ſes bienfaits ; elle a été juſqu'ici notre ſoulagement dans nos peines, notre ſoutien dans la pratique des vertus, l'ame de nos mœurs publiques, le principe de l'ordre & de la ſûreté ſociale.....

Hélas ! ſi nous venions à la perdre, ſi l'impiété s'établiſſoit ſur ſes ruines, quelle conſolation nous reſteroit-il dans les maux ? Quelle barrière contre les efforts des paſſions ? Que deviendroient la piété filiale, la paix des familles, la bonne foi, la probité, la juſtice, l'humanité ? La ſociété ne ſeroit-elle pas bientôt le théâtre de tous les vices, de tous les déſordres & de tous les crimes ? Mais ces maux, quelque grands qu'ils ſoient, ne ſont que des maux temporels : & la perte de la Religion entraîneroit après elle des maux auxquels tous les maux du monde enſemble ne ſont pas comparables, des maux infinis dans leur nature, & éternels dans leur durée, la perte du Ciel & les ſupplices de l'Enfer. Hélas ! que nous ſerviroient tous les avantages de la terre, toutes les jouiſſances de la vie, ſi nous venions à perdre notre ame ? Que ſerviroit à ceux qui nous ſuccéderont de recevoir la vie, ſi elle ne devoit être pour eux que le paſſage à une mort éternelle ? Conſerve-t-on une étincelle de foi, une notion de nos deſtinées éternelles, quand on met en parallèle les vains & fugitifs avantages de la terre avec les intérêts eſſentiels de la Religion, & quand on oublie, quand on eſt prêt à ſacrifier ceux-ci pour ſoi, pour ſa patrie, pour ſa poſtérité, afin de ſe procurer la jouiſſance toujours incertaine & paſſagère des premiers ? Le Ciel nous préſerve de cet aveuglement, & ne ceſſe de « nous donner l'eſprit » de ſageſſe, les yeux éclairés du cœur, afin » que nous ſachions quelle eſt l'eſpérance de » notre vocation, & quelles ſont les richeſſes du » glorieux héritage des ſaints ». (Epheſ. I.) Le monde paſſe comme une ombre : attachons-nous à ce qui reſte éternellement ; & au milieu des maux qui nous preſſent & des écueils qui nous environnent, n'ayons point d'autre crainte que celle de perdre le royaume de Dieu ; ne ceſſons

d'en ſolliciter la conſervation par nos vœux & nos prières, & ſur-tout par la ſainteté de nos mœurs ; rendons hommage à notre Religion, profeſſons-la hautement devant ſes ennemis, & montrons-nous prêts à lui faire, s'il le faut, le ſacrifice de notre fortune, de notre liberté, de notre vie même.

D. Sommes-nous rigoureuſement obligés de profeſſer publiquement notre foi, notre attachement à la Religion ?

R. Oui ; il y a deux préceptes ſur la foi : l'un de croire, l'autre de profeſſer ſa croyance. La profeſſion publique de la foi eſt un hommage que nous devons à Dieu, à la gloire de la Religion, à l'honneur de l'Egliſe, à l'édification de nos frères, au ſalut de notre ame ; elle eſt un devoir rigoureux & indiſpenſable, toutes les fois qu'en y manquant nous donnerions lieu de croire que nous ne ſommes plus attachés à notre foi : car « on croit de cœur pour être juſtifié, dit St. » Paul, mais on confeſſe de bouche pour obte- » nir le ſalut ». (Rom. X.) ; parler, agir d'une manière à faire entendre que l'on a abandonné la Religion, & que l'on ſuit les nouveautés profanes & impies du ſiècle, c'eſt un déteſtable déguiſement de ſa foi, un reniement de J. C., un péché de mort & de damnation. « Quiconque » me confeſſera devant les hommes, dit J. C., » je le reconnoîtrai devant mon Père qui eſt dans » les Cieux ; & quiconque me renoncera devant » les hommes, je le renoncerai devant mon » Père » (Matth. X.). Voilà le jugement prononcé contre les lâches & faux Chrétiens qui prétendent appartenir à J. C., en rougiſſant de ſon nom, & qui, cherchant à ſe cacher le crime de leur apoſtaſie, ont la folle préſomption de ſe croire encore les enfans & les amis de Dieu,

tandis qu'ils ſacrifient les intérêts de ſa gloire à la cupidité, au reſpect humain, à la crainte des hommes.

D. Eſt-on obligé de profeſſer ſa foi, lors même qu'on ne peut le faire ſans compromettre ſon repos & celui de ſa famille, ſans expoſer ſes biens, ſa ſûreté & ſa vie ?

R. Oui ; nous devons à Dieu un amour à toute épreuve, & aucune crainte de maux temporels ne doit l'emporter ſur la fidélité avec laquelle nous devons lui rendre gloire. J. C. a déclaré à ſes Diſciples qu'il les envoyoit comme des brebis au milieu des loups ; il leur a annoncé qu'ils ſeroient perſécutés comme lui, qu'ils ſeroient haïs de tous les hommes à cauſe de ſon nom, qu'ils ſeroient traduits devant les tribunaux & les puiſſances de la terre, & il leur a commandé de lui rendre témoignage, au prix de leur vie & de toutes les affections de la nature. « Ne craignez pas, leur a-t-il dit, ceux qui ne » peuvent tuer que le corps, mais celui-là ſeu» lement qui peut condamner le corps & l'ame » à la torture. Celui qui aime ſon père ou ſa » mère, ſon fils ou ſa fille plus que moi, n'eſt » pas digne de moi (Matth. X.). Celui qui vou» dra ſauver ſon ame la perdra, & celui qui la » perdra pour l'amour de moi la ſauvera. Or » que ſert-il à l'homme de gagner l'Univers en» tier, s'il ſe perd lui-même ? car ſi quelqu'un » rougit de moi & de mes paroles, le fils de » l'homme rougira de lui lorſqu'il viendra dans » ſa gloire & dans celle de ſon Père & des Saints » Anges (Luc IX.).

» Qui êtes-vous pour avoir peur d'un hom» me mortel, qui bientôt ſéchera comme l'herbe » ſur terre, dit le Seigneur ? Avez-vous donc » oublié que je ſuis votre Créateur, qui ai étendu

» les Cieux & fondé la Terre ? C'eſt moi qui » trouble la mer & qui en ſouleve les flots » quand il me plaît, & mon nom eſt le Seigneur » des armées » (Iſaïe LI.). C'eſt-à-dire, que ſi vous craignez plus les hommes que Dieu vous n'êtes pas Chrétiens. Un Chrétien en effet craint Dieu par-deſſus tout, il ne craint que Dieu, il fait profeſſion ouverte de garder la loi de Dieu, & de mourir plutôt que de la violer.

Pénétrés de ces grandes leçons, & de cette ſageſſe ſublime qui ſait tout ſacrifier au Souverain empire de Dieu & à l'eſpérance de ſes récompenſes éternelles, vit-on jamais les premiers Chrétiens compoſer avec leur conſcience, & héſiter entre la loi de Dieu & la crainte des hommes ? Lorſque les Edits de perſécution les appeloient dans les temples du paganiſme pour y ſacrifier aux idôles, s'y rendoient-ils ? Et s'ils y étoient traînés par violence, héſitoient-ils d'y profeſſer leur foi, & d'y déteſter hautement le culte des idôles ? Lorſqu'on les preſſoit d'obéir aux lois impies des Empereurs & de ſe montrer ainſi de bons citoyens, ne répondoient-ils pas que Dieu eſt plus grand que les Empereurs, & que les meilleurs citoyens ſont les plus fidelles obſervateurs des lois de Dieu ? Lorſqu'on leur conſeilloit d'uſer de ſimulation, de faire extérieurement ce qu'ils déteſtoient dans le fond de leur cœur, ou ſeulement de recevoir des certificats d'un impie civiſme, ne rejetoient-ils pas avec indignation ces perfides conſeils de la ſageſſe humaine, & ne ſe faiſoient-ils pas une gloire & un devoir de rendre témoignage devant les hommes, ſans détour & même au prix de leur ſang, à celui qui n'avoit pas rougi de ſe charger de leurs iniquités, ni refuſé de boire le calice de ſa paſſion pour les juſtifier devant ſon père ? Enfin,

quand d'un côté on les menaçoit de la perte de leurs biens, de l'exil, des priſons, des ſupplices, de la mort même ; & que de l'autre on leur offroit des richeſſes, des honneurs & des emplois, ſe laiſſoient-ils ébranler, & préféroient-ils les douceurs d'une vie honteuſe & coupable à une mort ſainte & honorable pour le nom de leur Dieu ? Voyez au contraire quel mépris ils firent de la vie & de ſes faux biens, avec quelle fermeté ils confeſſèrent le nom de J. C., avec quelle ardeur ils ſoupirèrent après le martyre, avec quelle patience ils endurèrent les outrages, les exils, les fouets, les priſons ; avec quel courage ils montèrent ſur les chevalets, ſur les roues & les échafauds ; avec quelle conſtance ils ſupportèrent les ſupplices les plus cruels & laſsèrent la fureur des tyrans & la rage des bourreaux. Et au milieu des ſupplices, quel calme ! quelle ſérénité ! quelles expreſſions de joie ! quelle ſainte impatience de conſommer leur martyre ! L'Apôtre ſaint André ne voit que l'objet de ſes plus ardens déſirs dans la croix ſur laquelle il doit expirer ; le Diacre St. Laurent, rôtiſſant ſur un gril, rend grâces à Dieu de s'y voir ouvrir les portes du ciel ; le St. Evêque de Smyrne ne ſe regarde pour diſciple de J. C. qu'au moment où il commence ſon martyre ; il conjure les Chrétiens de ne pas s'oppoſer à ſa mort par leurs prières, & il ſoupire après le moment où il ſera moulu par les dents des lions, comme le froment de J. C., pour être un pain digne de lui.

Telles étoient les diſpoſitions, tels furent les combats & les victoires des Chrétiens dans les perſécutions des premiers ſiècles. On ne demandoit pas alors ſi l'on étoit obligé de faire à ſa Religion les ſacrifices de ſes biens, de ſa liberté & de ſa vie, & ſi la force & la violence n'ex-

cuſoient pas l'apoſtaſie. Ah ! ſi nos Pères dans la foi venoient juger les Chrétiens éprouvés par la perſécution de nos jours, reconnoîtroient-ils leurs enfans & les héritiers des promeſſes, dans ceux qui ont cherché tant de prétextes pour ſe diſpenſer du devoir de rendre hommage à leur foi ?

Si la crainte des hommes & du mal qu'ils peuvent nous faire étoient une juſte raiſon de trahir la foi, J. C. auroit-il trouvé un ſeul témoin ſur la terre ? Sa Religion auroit-elle eu aucun martyr ? Le Chriſtianiſme auroit été exterminé dès ſa naiſſance : ſi la crainte & les menaces, ſi la priſon, les fers, l'exil, les tourmens avoient pu autoriſer les Apôtres & les premiers Chrétiens à ſe taire, à diſſimuler leur foi, l'Evangile eût péri avec eux ſur la terre, & nous ſerions encore païens, ſans Dieu, ſans Chriſt, ſans eſpoir de ſalut dans ce monde : connoiſſons donc le prix de cette foi, & à quelles conditions nous l'avons reçue.

D. Quels doivent être les ſentimens des chrétiens qui ſe trouvent dans des circonſtances où il ſoit néceſſaire de confeſſer la foi au péril même de leur vie ?

R. Ils doivent ſe rappeler que confeſſer J. C. eſt le plus grand honneur dont un homme ſoit ſuſceptible ; que c'eſt une grâce qu'on devroit déſirer & qu'on déſireroit réellement ſi l'on étoit capable de l'apprécier. Les premiers chrétiens étoient ſi pénétrés de cette vérité, que l'Egliſe a été contrainte de faire des lois qui défendoient de s'expoſer au martyre.

D. Qu'eſt-ce que le martyre ?

R. Le martyre, ſi nous y ſommes appelés, eſt un hommage que nous devons à Dieu, un devoir que la Religion nous impoſe. Heureux celui qui par une grâce ſpéciale eſt deſtiné à ſceller ſa

foi par l'effuſion de ſon ſang! Quelle gloire! quelle félicité pour un foible mortel, pour un pauvre pécheur, de faire le ſacrifice d'une vie mortelle & miſérable, pour celui qu'un excès d'amour a porté à ſacrifier une vie infiniment précieuſe pour le ſalut de tous les hommes!

Les Martyrs, ſelon l'étymologie de ce mot, ſont des témoins, c'eſt-à-dire, qu'ils rendent témoignage à la puiſſance & à la bonté de Dieu, dans lequel ils mettent toute leur confiance, & à la vérité de l'Évangile qu'ils confirment par leur ſang. Or de tous les témoignages c'eſt le plus authentique, le plus glorieux à l'Être Suprême, le plus édifiant pour les fidelles, le plus capable de convaincre ceux qui ne croient pas en J. C. Auſſi la conſtance des Martyrs a-t-elle contribué à l'établiſſement du Chriſtianiſme.

Les Martyrs livrés à la rage des Tyrans & aux horreurs d'une mort cruelle, paroiſſent au monde les plus malheureux de tous les hommes, mais aux yeux de la foi, rien n'eſt plus glorieux ni plus digne d'envie que leur ſort.... Qu'y a-t-il en effet de plus grand, de plus noble pour un chrétien que d'aimer ceux qui le haïſſent & le perſécutent injuſtement; que de prier pour leur bonheur éternel & temporel; que de ſacrifier tous les avantages du monde, que de tout ſouffrir plutôt que de violer les Commandemens du Seigneur: c'eſt la plus grande grâce que d'être jugé digne de ſouffrir quelque choſe pour lui. C'eſt là une couronne d'un prix infini, & une récompenſe qui ſurpaſſe celle qui nous eſt deſtinée dans le ciel. (St. Baſile.) Jamais en effet Dieu ne manifeſte plus viſiblement ſa puiſſance que quand il permet aux impies d'éprouver ſon Egliſe par le feu des perſécutions: jamais le triomphe de la grâce ne parut avec plus d'éclat que dans les vic-

toires des Martyrs & dans les vertus héroïques qu'ils font briller au milieu des tourmens les plus affreux.

Le martyre eſt une eſpèce de Sacrement qui remet tous les péchés avec les peines qui y étoient attachées. St. Cyprien le compare au Baptême. « Nous, dit-il, qui avons eu le bonheur de donner le premier Baptême, nous devons préparer les fidelles à recevoir le ſecond. Ce Baptême, dont la grâce eſt plus abondante que celle du premier ; ce Baptême, dont l'effet eſt plus grand & dont la récompenſe eſt plus honorable, ce Baptême dont les Anges ſont les miniſtres, ce Baptême qui porte la joie dans le ſein de Dieu & de ſon Chriſt, ce Baptême, après lequel l'homme n'eſt plus ſujet au péché, ce Baptême qui eſt la conſommation de notre foi, ce Baptême par lequel nous ſommes à l'inſtant unis à Dieu. Par le Baptême d'eau on reçoit la rémiſſion des péchés, mais par le Baptême de ſang on reçoit la couronne des vertus. » (Epiſt. ad Fortunat.)

Parvenir au ſéjour de la lumière incréée, devenir l'ami de Dieu, ſe mettre en poſſeſſion avec J. C. du plus grand de tous les biens, telles ſont les penſées qui fortifient le chrétien perſécuté, qui après quelques tourmens & quelques ſupplices qu'il aura éprouvé ſur la terre, jouira des récompenſes éternelles. « S'il eſt glorieux » pour des ſoldats, après avoir vaincu leur » ennemi, de revenir triomphans dans leur » patrie, à combien plus forte raiſon l'eſt-il » d'entrer en triomphe, après avoir vaincu le » démon, dans le paradis, dont Adam avoit été » chaſſé par ſes péchés, d'offrir à Dieu le préſent le plus agréable à ſes yeux, une foi intacte, une âme pure ? Combien ne ſera-t-il

» pas honorable de devenir les cohéritiers de » J. C., de l'accompagner quand il viendra ſe » venger de ſes ennemis, d'être aſſis à ſes côtés » quand il jugera les Nations, d'être égalés aux » Anges, & ſe réjouir pour l'éternité avec les » Patriarches & les Prophètes par les jouiſſances » du royaume du ciel ? » (Cyp. c. XII.)

Quelle eſt la perſécution, quels ſont les tourmens qui ſoient capables de vaincre un chrétien animé par de pareilles conſidérations ? Une âme qui s'en nourrit devient inébranlable, inacceſſible à la terreur que le démon & le monde cherchent à lui inſpirer par leurs menaces, parce que la foi lui donne tout le courage qui lui eſt néceſſaire. « La perſécution peut bien lui fermer les » yeux aux choſes de la terre, mais elle ouvre » le ciel ; l'Antechriſt le menace, mais c'eſt J. C. » lui-même qui le ſoutient ; il reçoit la mort, » mais il ſe met en poſſeſſion de l'immortalité ; » il perd le monde, mais il entre dans les droits » qu'il avoit au ciel. Quel avantage n'y a-t-il pas » dans ce changement ſubit ? Dans un inſtant vous » êtes arraché à la terre pour être tranſporté » dans le royaume du ciel ; tels ſont les objets » dont notre âme & notre penſée doivent ſe nourrir. Qu'ils ſoient notre méditation le jour & la » nuit. Si le moment de la perſécution ſurvient » lorſque le ſoldat de J. C. ſera dans cette diſpoſition, ſon courage ne pourra être vaincu ; mais » ſi la perſécution ceſſe ſans qu'il ait ſouffert le » martyre, la diſpoſition qu'il y apporteroit ne » ſeroit point ſans récompenſe. » (S. Cyp. Epiſt. ad Thib.)

D. Comment doivent ſe conduire les fidèles qui pour avoir rendu hommage à la foi ſont entre les mains des perſécuteurs, pour être punis de leur fidélité ?

R. Ils doivent ſouffrir avec joie la tribulation qui les accable, dans l'eſpérance qu'elle ceſſera bientôt : ſoit que nous ſoyons punis pour nos péchés, ces peines ſerviront à les expier, & à détourner la colère de Dieu qui étoit prête à tomber ſur nous ; ſoit que nous combattions pour la piété, les tribulations nous fortifient. Celui qui permet ces attaques nous encourage à les ſouffrir, & nous promet de grandes récompenſes ; il ne permettra pas que nous ſoyons tentés par-deſſus nos forces, & pour nous récompenſer des travaux que nous avons déjà ſoufferts, il nous donnera l'eſprit de patience & d'une eſpérance inébranlable. Ne nous laſſons donc point de ſouffrir, & ne perdons point par notre déſeſpoir le fruit de nos peines. Celui qui nous éprouve & qui connoît le fond de nos cœurs ne nous donnera la couronne de juſtice qu'après des épreuves redoublées. Pourvu que nous ſoyons toujours fidèles, J. C. viendra bientôt à notre ſecours.

Dans les priſons. Il faut honorer la qualité de Chrétien par la pratique de toutes les vertus. Quoique l'on ſoit au nombre des malfaiteurs, il ne faut pas ſe regarder comme un d'entr'eux : les cachots ne ſont pas le criminel ; lorſque la vertu y entre, ils ceſſent d'être humilians & ils deviennent honorables. Si les ſens ſe révoltent & que le cœur ſaigne, prenez des mains de Dieu les chaînes qu'on vous préſente. Élève du calvaire, diſciple de J. C., cette reſſemblance avec lui fera votre glorification avec lui. Que la misère ne vous arrache ni plaintes ni murmures, la foi doit croître avec les malheurs. Quelle vertu plus héroïque & plus ſublime que celle qui ſe réjouit de ſes ſouffrances, qui ſe félicite de ſes peines, qui s'applaudit de ſes malheurs, qui

déſire de plus grands maux, qui ſoupire après de plus grandes tribulations, qui regrette de ne pas ſouffrir davantage pour mieux prouver ſa foi, ſa ſoumiſſion & ſon amour! Telle étoit la vertu des Apôtres.

Battus des verges & couverts de plaies, ils marchoient comme des vainqueurs & remplis d'allégreſſe, quoique teints de leur ſang. C'eſt dans les fers que Paul lui-même, ſupérieur à tous les tourmens, invincible dans les épreuves, fait avec joie le détail de ſes ſouffrances : on diroit que c'eſt un conquérant qui ſe rappelle le délicieux ſouvenir de ſes victoires... Qu'il s'exprime avec énergie ! Plus je ſouffre d'épreuves de la part de Dieu, de tentations de la part des hommes, plus ma vertu jette de profondes racines : mes humiliations & mes chaînes font ma force, mes ſouffrances & mes maux augmentent mon courage.... Il ne ſe prévaut point des titres glorieux d'Apôtre des nations, de conquérant des ſages de Rome & d'Athènes, il fait conſiſter ſa gloire à être le priſonnier de J. C.... Peu lui importe qu'on l'adore à Éphèſe comme un Dieu, c'eſt dans les chaînes qu'il porte qu'il trouve ſon bonheur.

Tel le Chrétien gémiſſant ſous le poids des chaînes qu'il n'eût pas porté s'il eût voulu ceſſer de l'être, ſe réjouit du titre honorable de Confeſſeur de J. C.; il ne pratique que des actes de réſignation, de patience. On n'apperçoit point d'aigreur dans ſon eſprit, ſes paroles ne reſpirent que la charité ; ſans fiel contre ceux qui le perſécutent, plus heureux qu'eux, & pendant qu'ils portent tout l'enfer dans leur cœur, le ſien eſt rempli d'une force inconnue, & ſon ame s'élève vers ſon Dieu.... Étranger à tout plaiſir, mort déjà au monde par ſa foi, il adore

le

le Seigneur dans ſa captivité, il le bénit, & par ſa réſignation conſtante il offre le ſpectacle le plus digne de l'admiration de l'univers, & un modèle à propoſer à tous les hommes.

Traduits devant les tribunaux. Des Chrétiens ne doivent jamais oublier qu'il vaut mieux ſouffrir les tourmens, les injures, les outrages & la mort, que de conſentir au péché. « Nous nous » avouons Chrétiens, diſoit Tertullien, nous le » confeſſons publiquement devant les tyrans, » ſous la main des bourreaux & au milieu des » tortures que l'on emploie pour nous le faire » nier. Déchirés & baignés dans notre ſang, » nous crions de toutes nos forces que nous » adorons Dieu par J. C. »

Le courage des Chrétiens devant les tyrans ne ſera donc point la férocité aveugle de ces hommes qui n'affrontent la mort que parce qu'ils s'aveuglent ſur le prix de la vie, ni l'effet d'une philoſophie ſtoïcienne, qui ne ſait que braver le mal.... Glorieux du rôle auguſte dont ils ſont chargés, ils ne déguiſeront point leur foi, & ſe rappelleront que J. C. confeſſera devant ſon Père ceux qui l'auront confeſſé devant les hommes. (Luc. 11, 8.), & que s'ils peuvent être mis à mort, ils ne peuvent être vaincus. Perſuadés & convaincus, par une fatale expérience, que les ſuppôts des tyrans ne veulent faire que des victimes, & que la moindre indiſcrétion peut devenir un principe de proſcription ou de mort pour pluſieurs, & de perſécution pour la Religion, ces généreux Confeſſeurs garderont, en préſence de leurs tyrans, un *ſilence abſolu* ſur tout ce qui n'intéreſſera point leur foi, mettant toute leur confiance en Dieu, qui déjoue quand il lui plaît les complots des méchans; ce n'eſt que du langage de l'Eſprit Saint qu'ils doivent

attendre le triomphe de l'innocence & de la vérité. Que peut la ſageſſe des reſſources humaines pour perſuader & convaincre des hommes paſſionnés, prévenus, ignorans & injuſtes ? Mais ſi par un raffinement de barbarie & de cruauté les tyrans exigoient des renſeignemens ſur des choſes ou perſonnes qu'on ne peut ni doit dévoiler, il faut ſe borner à la réponſe que fit un St. Evêque dans une circonſtance pareille. *Je ſais ſouffrir & mourir, mais je ne ſais point parler quand il s'agit de parler contre la vérité, ou contre le prochain*; & c'eſt ainſi qu'en abrégeant les interrogatoires, les perſécuteurs ne pourront pas obtenir ce qu'ils déſirent. Nous ne devons pas craindre de les aigrir en ne répondant point à des queſtions étrangères à notre foi; comme leur crédit & leur fortune ne ſe ſoutiennent qu'avec le ſang & les larmes qu'ils font couler, & qu'ils ne ſont que des exécuteurs féroces ou foibles des volontés de leur maître; dès que la victime eſt déſignée pour le ſupplice, rien ne ſeroit capable de les rappeler aux droits de la nature, ni de la ſociété, de l'humanité, ni de la juſtice : c'eſt communément de tous les hommes les plus dépravés; leurs noms, leurs qualités, ſont un outrage.... Bourreaux de quelques jours, ils ſeront à leur tour victimes de la ſcélérateſſe de leurs maîtres.... Hé qu'ont produit juſqu'ici les longs diſcours pour la défenſe des Chrétiens devant ces infames, qui ſous le nom de juges, n'ont fait que ſigner l'aſſaſſinat ? des blaſphêmes, des perſécutions, de nouveaux outrages contre les confeſſeurs de la foi; ils n'ont ſervi qu'à couvrir le vrai motif de leurs arrêts atroces, en transformant, par leur perfidie, les Chrétiens en conſpirateurs & en ennemis de l'état. Ne penſant plus qu'à la gloire de la vie éternelle & à la couronne du martyre, les ſoldats de J. C. doivent s'y préparer

par une foi & un courage inébranlables, ſans s'occuper des moyens de racheter la vie, dès qu'on ne peut l'obtenir que par un crime ; quelque léger qu'il paroiſſe, ils ne penſeront point ni aux appareils du ſupplice, ni aux inſultes, mais au bonheur qui les attend. Trouvés dignes de verſer leur ſang pour J. C., c'eſt dans notre mort que nous trouvons la véritable vie & le vrai bonheur. Si nous pouvions éviter la mort, nous aurions ſujet de la craindre : puiſqu'il faut mourir une fois, embraſſons l'occaſion que la bonté de Dieu nous va bientôt offrir : mourons pour devenir immortels, & ne craignons point de perdre une vie miſérable pour acquérir l'éternité.

Condamné à mourir pour la même foi, « qui » me donnera de jouir des bêtes féroces qui me » ſont préparées ? » (s'écrie St. Ignace.) « Je » les conjure de s'empreſſer à venir vers moi pour » me faire ſouffrir le ſupplice & me donner la » mort ; je les conjure de ne pas ſe refuſer à me » dévorer, & de ne pas me traiter comme les » martyrs qu'elles n'ont pas oſé approcher. Si » elles ſe refuſoient à venir à moi, je leur ferai » violence, j'irai les attaquer. Pardonnez-moi, » mes chers enfans, pardonnez-moi mon em- » preſſement. Je connois ce qui m'eſt le plus » utile. Ce n'eſt qu'à préſent que je commence » à être le diſciple de J. C. ; ce n'eſt qu'à pré- » ſent que je commence à ne plus déſirer les cho- » ſes viſibles, à ne déſirer que lui. Que les feux, » que les croix, que les bêtes féroces, que tous » les tourmens que le démon peut inventer ſe » multiplient contre moi, que mes os ſoient bri- » ſés, que mes membres ſoient arrachés, que » mon corps ſoit moulu, je ſuis content pourvu » qu'il me ſoit donné de jouir de J. C. » (S. Ign. Epiſt. ad Rom.)

Mourant dans l'exil, dans les fers, de faim, de ſoif ou de froid, J. C. regarde par-tout combattre ſon ſoldat, & lui donne après ſa mort la même récompenſe qu'il a promiſe à ceux qui meurent pour la défenſe de ſon Nom. La gloire du martyre n'eſt pas moindre pour ne pas mourir publiquement, lorſque c'eſt pour J. C. & pour ſa foi qu'on meurt. Un Martyr n'a beſoin d'autre témoin que celui qui éprouve & couronne les Martyrs.

D. Eſt-il néceſſaire qu'il y ait des occaſions où les chrétiens ſoient obligés de confeſſer la foi?

R. Il faut, dit St. Paul, qu'il y ait des héréſies pour mettre en évidence les fidelles éprouvés & fermes dans la foi. (I. Cor. c. 11.) Il falloit auſſi qu'il arrivât une révolution pareille dans notre patrie pour réveiller notre foi languiſſante & endormie, & pour faire connoître à l'univers chrétien le petit nombre de vrais croyans qu'elle avoit encore, & la multitude ſi prodigieuſe d'infideles & d'impies que ſans le ſavoir elle portoit dans ſon ſein.

Qui l'auroit dit, & avant cette terrible épreuve, qui auroit pu le croire, que l'ancien ſerpent, le perſécuteur éternel de l'Egliſe & le calomniateur des Saints, trouveroit ſitôt & ſi facilement parmi nos baptiſés tant de cœurs apoſtats, tant de bouches de blaſphême, tant de mains ſacrilèges pour exterminer par-tout la foi & déſoler en ſi peu de temps l'héritage de J. C.? Qui auroit pu croire que dans le combat de la foi, lorſqu'il a fallu payer de ſa perſonne, paroître chrétien & ſe déclarer nettement entre l'Evangile de J. C. & la loi du monde, on eût vu tant de chrétiens lâches, mous, timides, eſclaves des ſens, adorateurs de la fortune, rampans devant les dieux de la terre, prêts à leur ſacrifier tout,

Religion, conſcience, ſalut, éternité, pour ſauver les idoles de leur cœur & les débris d'une miſérable exiſtence ? A peine le ſcandale de l'irréligion s'eſt-il montré au grand jour ; les uns ont accouru comme des inſenſés : voilà, diſoient-ils ; ce qu'il nous falloit, & ce que nous cherchions : on nous a trompés juſqu'ici ; c'eſt maintenant que nous allons être vraiment ſages & heureux : les autres, ſans attendre que l'effort de la perſécution les renversât par terre, s'y ſont jetés d'eux-mêmes ; ils n'ont pas ſeulement attendu qu'on les interrogeât pour rénier J. C. ; & c'eſt ainſi que l'orage de la perſécution les a bientôt enlevés de l'aire du Seigneur & jeté à tous les vents, ainſi qu'une paille légère & ſans conſiſtance.

D. Y a-t-il un grand nombre de Chrétiens qui, durant cette perſécution, aient manqué au devoir de confeſſer la foi ?

R. Nous devons ſans doute bénir Dieu du triomphe qu'il a accordé à ſon Egliſe, dans la perſécution de nos jours. Malgré l'affoibliſſement de la foi & contre l'attente des impies, l'on a vu des milliers de Chrétiens de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, ſignaler leur zèle & leur courage pour la cauſe de la Religion, marcher ſur les traces ſanglantes des Pontifes & des Prêtres, & ſupporter comme eux, pour la cauſe de J. C. & de ſon Egliſe, les outrages, le dépouillement, les flagellations, les chaînes, les priſons, l'exil, les ſupplices & la mort. L'Egliſe Gallicane, invincible dans le Corps de ſes premiers Paſteurs, triomphante dans le plus grand nombre de ſes Miniſtres du ſecond ordre, ornée des palmes de la victoire qui a couronné les combats de ſes Vierges conſacrées à l'état de perfection, eſt encore glorieux par la conſtante & nébranlable fidélité d'un grand nombre de ſes

enfans, & elle préſente ſous ce rapport, un ſpectacle digne des plus beaux jours de la Religion.

Cependant, en nous glorifiant dans le Seigneur des grâces accordées à notre Patrie & à notre Diocèſe en particulier, nous n'avons pas moins à gémir ſur la chûte d'un trop grand nombre de Chrétiens parmi nous. Nous ne parlons pas de ces hommes *aveuglés par leur malice* (Sap. 2.) & *livrés à un ſens réprouvé* (Rom. I.) qui *mettant leur gloire dans leur confuſion*, (Philip. III.) ſe ſont publiquement flétris de la tache d'apoſtaſie, & transfuges du camp du Seigneur dans celui des impies, ſont entrés dans les complots des hommes *conjurés contre Dieu & ſon Chriſt* (Pſ. II.). Leur nombre eſt malheureuſement trop grand, & nous leur devons ici des larmes & des prières. C'eſt aux Chrétiens qui ont conſervé la foi dans leur cœur, mais qui n'ont pas eu le courage de la profeſſer, qui par crainte, par intérêt, par reſpect humain, ou par un faux patriotiſme, ont eu le malheur de la trahir, que nous rappelons le ſouvenir de leurs fautes, pour les exciter au ſentiment de la douleur, pour leur montrer la néceſſité & les pénétrer du déſir de faire des dignes fruits de pénitence.

D. Qui ſont donc les Chrétiens qui ont manqué au devoir de confeſſer la foi & qui l'ont renié extérieurement?

R. Ce ſont ceux qui ont fait, publié, exécuté ou fait exécuter les décrets, arrêtés, ouvrages & proclamations contraires à la Religion.

Ceux qui ont contribué à la nomination, à l'inſtallation des Miniſtres ſchiſmatiques, au maintien & à la durée de leur miniſtère.

Ceux qui ont blâmé la conduite du Clergé fidelle & qui ont ſollicité ſa chûte, qui ont feint

de ne plus reconnoître les légitimes Paſteurs, qui ont communiqué avec les ſchiſmatiques, & qui ont autoriſé, provoqué cette communication par leur exemple, par leur crédit & par leurs diſcours.

Ceux qui ont perſécuté les Paſteurs légitimes, forcé les fidelles d'abandonner l'unité de l'Egliſe, mis en uſage les diſcours, les injures, les menaces & les mauvais traitemens, pour les faire aſſiſter à des fêtes imaginées en haine à la véritable Religion.

Ceux qui, dans ces aſſemblés peſtilentielles, où la Religion a été ſans ceſſe outragée par des diſcours & des lectures impies, par des railleries & des blaſphèmes, par des calomnies & d'horribles déclamations contre ſes Miniſtres, ont applaudi à l'impiété, ou qui ont ſemblé lui applaudir & l'encourager dans ſes excès par leur préſence.

Ceux qui, dans quelque lieu, à quelque occaſion & devant qui que ce ſoit, ont rougi de ſe montrer Chrétiens & Catholiques, & ont uſé d'artifice & de diſſimulation pour donner à entendre qu'ils ne l'étoient pas ; à plus forte raiſon ceux qui ont lâchement applaudi aux diſcours des impies, & qui adoptant leur langage, ont appliqué à la Religion les odieuſes qualifications de *ſuperſtition* & de *fanatiſme*.

Ceux qui ont tranſgreſſé le précepte de la ſanctification des Dimanches & des fêtes, du jeûne & de l'abſtinence, de crainte de paroître attachés à ces pratiques de Religion.

Ceux qui, interrogés, s'ils avoient recouru aux Miniſtres de la Religion, ont marqué, dans leurs réponſes, du mépris pour le Saint Miniſtère & pour la vertu des Sacremens.

Les pères & mères qui, par la crainte de la

perſécution, ont non-ſeulement négligé le devoir, plus rigoureux que jamais, d'inſtruire & d'élever leurs enfans dans les principes de la Religion, mais qui ont eu la coupable foibleſſe de condeſcendre à leurs excès irréligieux, & la déteſtable cruauté de les envoyer aux écoles de l'impiété.

Les Chrétiens qui, en exécution des ordres donnés en haine de la Religion, ont abattu les croix, démoli les autels, briſé les images & les ſtatues des Saints, dégradé & dépouillé les Egliſes, livré les ornemens & les vaſes ſacrés, &c. &c.

Ceux qui ont coopéré activement, qui ont aſſiſté, ou applaudi de quelque manière que ce ſoit, aux ſcènes horribles dans leſquelles une horde d'impies, ſemblables à des furies échappées des enfers, ſe revêtant tumultueuſement des ornemens ſacerdotaux, contrefaiſant les cérémonies ſaintes, changeant nos vaſes ſacrés en coupes de débauche, entonnant par dériſion les chants de l'Egliſe, & en les entrecoupant par les chants du libertinage, vomiſſant des blaſphêmes qui ne s'entendent que dans les enfers, & rempliſſant toute une ville de l'horrible fracas de ſes ſcandales, a pouſſé la fureur juſqu'à livrer aux flammes les ornemens, les croix, les images & les ſtatues des Saints, les livres d'Egliſe, & même la Ste. Ecriture.

Enfin, lorſque l'impiété, s'avançant en triomphe ſur les ruines de nos temples & de nos autels, a proclamé l'athéiſme & le culte inſenſé de *la Raiſon*, lorſqu'aſſiſe ſur ſon trône, elle a appelé les Chrétiens dans ſon temple & leur a commandé de dépoſer à ſes pieds l'acte ſolennel de leur apoſtaſie, de renoncer aux vœux de leur Baptême, à la foi, à tout culte, à toute Reli-

gion, de prêter leurs voix ou d'applaudir à ſes chants de blaſphème, d'approuver du moins, de ratifier par leur préſence l'acte de renonciation publique à la Religion, quel eſt le Chrétien qui n'a pas dû reculer d'horreur, & qui oſeroit juſtifier la démarche auſſi ſcandaleuſe que ſacrilège de ceux qui ſe ſont rendus aux aſſemblées impies dans le prétendu *Temple de la Raiſon.*

D. Ne peut-on pas du moins excuſer les Chrétiens qui ne ſe ſont permis des actes contraires à la Religion, qu'en choſes légères, & dans la bonne intention d'éviter de plus grands maux & des profanations plus criminelles?

R. Les Chrétiens dont il s'agit ſont aſſurément moins coupables que ceux qui, par eſprit d'irréligion, ſe ſont abandonnés aux plus grands excès de l'impiété; mais on ne ſauroit, pour cela, les excuſer de péché & d'un grand péché; un acte contraire à la Religion, un acte qui eſt fait en ſigne de renoncement à la foi, quelque léger qu'il paroiſſe dans ſon objet, eſt eſſentiellement mauvais & d'une nature grave, & il ne peut être juſtifié par aucune bonne intention. Ainſi jeter un grain d'encens ſur le feu devant une idole, paroit être en ſoi une choſe légère, même indifférente; mais cet acte étant exigé & fait extérieurement en ſigne d'idolatrie, eſt un crime, une impiété, une apoſtaſie. Il en eſt à-peu-près de même des différens actes par leſquels les perſécuteurs de nos jours ont exigé que l'on manifeſtât l'adhéſion à l'impiété. Ils ont exigé à cette fin, par exemple, que l'on dévouât au feu les ſymboles, les inſtrumens & les livres du culte: vous n'avez livré aux flammes que quelques-uns de ces objets de moindre valeur, & vous vous êtes même prépoſé de conſerver, par ce ſacrifice, des effets du culte d'un plus

grand prix; mais en livrant ces moindres objets, vous n'avez pas moins montré que vous adhériez à l'impiété, que vous renonciez à la Religion; vous n'avez pas moins fait un acte d'apoſtaſie; & ce crime pourroit-il être excuſé par l'intention de conſerver même des tréſors à l'Egliſe? peut-il être permis de trahir la Religion pour des objets matériels qui appartiennent à ſon culte? Vous dites que vous vous êtes prêtés à ces actes extérieurs d'impiété, pour éviter de plus grands maux & de plus ſcandaleuſes profanations: c'eſt à vous à ſonder devant Dieu le fond de votre conſcience, & à juger ſi la crainte & le reſpect humain n'ont pas été pour vous des motifs plus déterminans que l'intention ſur laquelle vous prétendez vous juſtifier; mais quelle qu'ait été votre intention, où avez-vous jamais appris cette doctrine, qu'il ſoit permis de commettre des péchés, même légers, pour en éviter de plus grands? Faut-il donc que, pour arrêter la fureur des impies & mettre des bornes à leurs excès, les hommes religieux commencent par outrager Dieu & fouler aux pieds les droits de la Religion? Les premiers Chrétiens qui ſe refuſèrent toujours à tout acte contraire à la Religion, ne nous ont pas donné l'exemple d'une telle conduite, & vous apprîtes, dès votre enfance, qu'il n'eſt jamais permis d'offenſer Dieu, ſous quelque prétexte que ce ſoit, & que le péché même véniel, attaquant Dieu, *eſt un ſi grand mal* qu'*il vaudroit mieux que tout le monde périt que d'en commettre un ſeul.* Reconnoiſſez donc l'illuſion de tous les prétextes par leſquels vous avez voulu juſqu'ici excuſer des actes commandés & faits en ſigne de renoncement à la Religion; condamnez hautement ces prévarications, de quelque genre qu'elles ſoient, & mettez votre gloire à en réparer tout le ſcandale.

D. Y a-t-il des Chrétiens qui, ſans avoir fait des actes contraires à la Religion, aient manqué au devoir de confeſſer la foi?

R. Oui : nous ne devons pas ſans doute confondre les pécheurs avec les apoſtats & les ſchiſmatiques, parce qu'étant pécheur, on peut conſerver la foi; mais comme pour être Chrétien il ne ſuffit pas de croire ſeulement, qu'il faut encore pratiquer, ce ſont tous ceux qui en politiques adroits ont voulu ménager Dieu & le monde, qui ont évité ou fui les occaſions de paroître Chrétiens, & qui, tantôt impies, tantôt croyans, aujourd'hui pour J. C., demain pour le démon, n'ont perſévéré dans l'unité de l'Egliſe que pour la contriſter & la déchirer par leurs déſobéiſſances & leurs ſcandales.

Ceux qui par des vues purement humaines n'ayant pas oſé arborer l'étendard de la révolte, ou qui n'en ont pas eu le courage, ont eu un ſecret plaiſir d'être débarraſſés de ce cérémonial de la Religion, qui leur étoit à charge, à cauſe de la pratique des Sacremens, ou qui au fond de leur cœur ont applaudi à la deſtruction du ſacerdoce & aux progrès de la philoſophie.

Ceux qui au grand ſcandale de la Religion, dans leurs diſcours, par leur conduite immorale & leurs déſordres, ont porté à la Religion des coups plus mortels que les apoſtats, les ſchiſmatiques & les perſécuteurs eux-mêmes.

Ceux qui ſe prétendant Catholiques, pour n'avoir participé à aucun acte de ſchiſme, vivent comme des païens & des hommes qui ne connoiſſent pas Dieu, ſans ſavoir même au nom de qui ils ſont baptiſés.

Ce ſont ceux qui ne ſachant être braves que contre Dieu, ont pris des précautions pour que dans leurs maiſons, ſur leurs perſonnes, dans

leur maintien, dans leurs discours, dans leur extérieur il ne parût aucun signe de christianisme, & qui osoient à peine penser qu'ils étoient Chrétiens.

Ceux qui voyant leurs intérêts personnels, leurs titres, leurs espérances en ce monde, leurs prétentions & leurs biens compromis dans les décombres de notre infortunée patrie, avec les débris de la Religion, n'ont paru s'affliger sur les maux de la foi que par ce seul endroit, & qui ont vécu tranquillement dans leurs habitudes criminelles, dans leurs débauches les plus honteuses, souillés de tous les vices, n'ont pas une tristesse de foi & selon Dieu, pour le salut de leur âme, mais une tristesse d'amour propre & selon le siècle, laquelle n'opère que la mort. (II, Cor. 7.)

Nous n'entrons pas en d'autres détails de prévarications contre la foi. Puissent les Chrétiens coupables de celles que nous venons d'exposer, n'en juger que d'après les règles de l'Evangile, en sentir & en expier toute la malice.

D. Ne suffit-il pas aux Chrétiens qui ont manqué au devoir de confesser la foi, de gémir, de leurs fautes devant Dieu, & sont-ils obligés à quelque réparation publique ?

R. Oui, ils y sont obligés. Les outrages faits à la gloire de Dieu & le scandale donné au prochain exigent, de droit naturel & de droit divin, une réparation ; & cette réparation doit être aussi publique que le crime l'a été. Si les voleurs doivent restituer, les homicides réparer les dommages, les calomniateurs rendre l'éclat à la réputation qu'ils ont flétrie, à quelle réparation ne sont pas tenus ceux qui ont ravi la gloire de Dieu, qui ont déshonoré la Religion, qui ont été, pour leurs frères, des homicides spirituels ? Et quel est le motif, quelle est l'auto-

rité qui peut les en dispenser ? L'Eglise soumit à la pénitence publique les Chrétiens qui succombèrent dans les persécutions des premiers siècles, & elle prescrit encore à ses Ministres de se conformer à l'esprit des anciens Canons pénitentiaux, dans la direction des pénitens coupables de péchés publics. Les fidelles peuvent voir dans l'histoire Ecclésiastique, ou apprendre des Ministres de la Religion, à quelle publicité, à quelle durée & quelle rigueur de satisfaction étoient soumis non-seulement les Chrétiens qui, par crainte de la mort, avoient offert de l'encens aux idoles, mais ceux-là même qui avoient usé de dissimulation pour professer leur foi devant les tribunaux ; ou qui, pour se soustraire à la persécution, sans faire aucun acte d'idolatrie, avoient reçu des billets de soumission aux lois des Empéreurs. Souvent même les Chrétiens, trompés par quelqu'artifice des persécuteurs, prévenoient le jugement de l'Eglise, & réparoient leur faute d'une manière plus éclatante & plus courageuse, que ne leur en auroit prescrit le devoir. Ainsi l'Empereur Julien l'Apostat, ayant exigé, dans un jour solennel, où suivant l'usage il distribuoit de l'argent à ses troupes, que ses soldats jettassent de l'encens sur le feu à côté d'un autel caché, pour les induire à un acte d'idolatrie, les soldats Chrétiens qui s'apperçurent du piège dans lequel ils étoient tombés, s'arrachèrent les cheveux de douleur & se répandirent dans les places publiques, s'écriant : « nous sommes » Chrétiens dans le cœur ; que tout le monde » l'entende, & Dieu premièrement par qui nous » vivons & pour qui nous voulons mourir. Nous » ne vous avons point trompé, Seigneur Jésus ; » nous n'avons point renoncé à la bienheureuse » Confession : si la main a failli, le cœur ne l'a

» pas ſuivie ; nous renonçons à l'impiété ; nous » voulons l'expier par notre ſang ». Ils coururent effectivement au Palais, & jettant aux pieds de l'Empereur l'or qu'ils en avoient reçu, ils s'écrièrent : « vous ne nous avez pas fait un pré- » ſent, vous nous avez condamnés à mort ; fai- » tes-nous grâce : immolez-nous à J. C. ; jettez- » nous dans le feu, coupez nos mains criminelles, » donnez votre or à d'autres qui le prendront ſans » regret » ? Quel exemple ! & quelle leçon pour les Chrétiens qui, dans la perſécution de nos jours, ſe ſont prêtés, contre leur conſcience, à des actes qui étoient notoirement preſcrits en mépris & en haine de la Religion ?

D. De quelle manière les Chrétiens, qui ont manqué au devoir de confeſſer leur foi, doivent-ils réparer le ſcandale qu'ils ont donné ?

R. Ceux d'entr'eux, qui ſeront touchés d'un vrai repentir & animés d'un vrai zèle de réparer les outrages faits à la gloire de Dieu & le ſcandale donné au prohcain, trouveront facilement les moyens de ſatisfaire à ce devoir. D'abord ils s'empreſſeront de faire connoître la grâce de leur converſion dans leur famille, auprès de leurs amis & voiſins, dans les ſociétés des fidelles & même dans les aſſemblées religieuſes, ſi la nature de leurs délits ſemble l'exiger ; ils déclareront leur repentir aux Chrétiens en particulier à qui ils ont été une occaſion de chûte, ou de perſévérance dans le mal, & ils feront tous leurs efforts pour les ramener au bien ; hors le cas, où une déclaration publique & éclatante de leur converſion expoſeroit leur vie ou leur liberté, ou attireroit une cruelle perſécution ſur leur famille ou ſur le lieu de leur réſidence ; ils n'héſiteront pas de donner à leur repentir autant de publicité & d'éclat que leurs ſcandales en ont

eu ; mais quelque ardent que puiſſe être le feu de la perſécution, ils honoreront conſtamment la Religion par une conduite vraiment Chrétienne, & ils ttavailleront de tout leur pouvoir à ſon triomphe, ils s'abſtiendront de toute démarche, de tous actes par leſquels ils donneroient lieu de croire qu'ils ſont encore du parti des impies, & ils rendront hautement témoignage à la Religion dans toute circonſtance où leur ſilence ou une conduite équivoque paſſeroient pour une marque d'approbation donnée à ſes ennemis. Enfin ils ſe ſoumettront à tout mode de ſatisfaction que le zèle d'un prudent Directeur leur preſcrira, d'après la connoiſſance de leurs fautes, des lieux & des circonſtances.

D. Les Chrétiens qui ont eu le bonheur de conſerver la foi, malgré les fureurs de la perſécution, ſont-ils encore en danger de la perdre ?

R. Oui, la révolution françaiſe a dévoilé le grand myſtère d'hypocriſie, de noirceur & de turpitude des ennemis de la Religion ; elle a décélé le dernier repli de leurs horribles âmes. Ces faux ſages ont tous les travers que St. Paul nous a ſi fortement dépeints.... Juſqu'ici les Novateurs les plus hardis s'étoient bornés à combattre quelques dogmes, ils n'avoient jamais eu la folle ambition de vouloir détruire le Chriſtianiſme, ni d'effacer les principes même de cette première loi que l'Auteur de la nature a gravée dans le cœur de tous les hommes, pour y ſubſtituer l'athéiſme déguiſé & confondu, avec une doctrine également odieuſe par ſon impiété, & mépriſable par ſon ridicule.... Ce n'étoit qu'aux philoſophes de nos jours qu'étoit réſervée cette entrepriſe : les progrès que leurs déſolans ſyſtêmes ont fait parmi nous & dans toutes les parties de l'Europe, les moyens atroces qu'ils

ont mis en uſage pour les accréditer, nous donnent la meſure de leur haine contre la Religion chrétienne, & par conſéquent des dangers qui nous menacent. Ce ne ſont plus ces hommes bas, rampans & timides qui, la plume à la main, veulent l'anéantir ; ce ſont des forcenés armés de la torche & du poignard, qui devenus tyrans, ne cherchent que des victimes & des Chrétiens à punir d'avoir cru ſi long-temps à l'Évangile, le ſeul objet de leur haine, parce qu'il condamne leurs vices.

D. Mais l'Aſſemblée n'a-t-elle pas décrété la liberté & l'exercice public de tous les cultes ?

R. On peut amuſer pendant quelque temps une populace groſſière, on peut même produire dans toute une nation une ſorte d'ivreſſe avec les mots *liberté*, *nature*, *philantropie*, *temple de raiſon* ; mais quand cette ivreſſe s'appaiſe & fait place à la réflexion, que le temps des illuſions eſt paſſé, il ſe fait dans toutes les âmes des impreſſions de honte & de regret ; un peuple entier s'écrie : vous m'avez trompé !... Ce cri répété de toutes les parties de la France, étonna nos philoſophes légiſlateurs, qui n'avoient pas craint de ſe contredire par la fureur qu'ils avoient miſe à pourſuivre les Miniſtres du culte catholique, *au nom de la liberté de tous les cultes*, ils rougirent des affreux détails de la perſécution exercée en leur nom, & s'apperçurent que leurs *temples de raiſon*, élevés ſur les ruines des temples de tous les cultes, n'étant ſoutenus que par des brigands, alloient s'écrouler avec eux. Chaque commune n'avoit à peu-près que cinq ou ſix bêtes féroces, qui, ſous le nom de Brutus, dévoroient des ſommes immenſes pour orner leurs autels, payer des orgies & célébrer trois fois par mois des fêtes qui, après une première repréſentation, étoient devenues des parodies

rodies où figuroient deux ou trois acteurs ſans ſpectateurs. Elles n'étoient plus compoſées à la fin que du tambour & de l'officier municipal, encore celui-ci cachoit-il ſouvent ſon écharpe dans ſa poche, en allant au temple de la Raiſon hurler des ſottiſes décadaires, & célébrer ce qu'on appelloit le culte de la *Raiſon*. . . .

C'eſt dans ces circonſtances & par des raiſons de politique, que l'aſſemblée nationale ſe détermina enfin à décreter la liberté de l'exercice public de tous les cultes; mais quelle eſt la faveur de ce décret pour la Religion catholique, dès que le décret de déportation de ſes Miniſtres ſubſiſte? Le culte Catholique peut-il s'exercer ſans Miniſtres? Et n'eſt-ce pas inſulter au bon ſens comme à la Religion, de donner une liberté légale des cultes, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de les exercer, ou que pour les exercer il faille adopter toutes les impiétés de la philoſophie, & ſe prêter à tous ſes délires?

Il s'en faut bien que par ce décret on ait voulu favoriſer la religion Catholique, ni aucune; le rapport fait à la convention, adopté par la légiſlature, au nom des comités de ſalut public, de ſûreté générale & de légiſlation, pour le ſolliciter, dévoile au contraire l'impiété la plus profonde, la plus abſolue, & ne propoſe la tolérance de la Religion, que comme un moyen de la détruire, plus prompt & plus efficace que celui de la perſécution.

Boiſſi-d'Anglas n'héſite pas, dans ce rapport, de faire enviſager toutes les Religions comme un *fanatiſme*, comme des *ſuperſtitions & des maladies de l'eſprit humain*: toutes les idées religieuſes comme des *erreurs*, des *préjugés*, des *illuſions* & des chimères; il attribue expreſſement l'idée de la Divinité à l'état de ſervitude qui fait,

ſelon lui, *eſpérer un vengeur dans le ciel*, & il lui oppoſe l'athéiſme de *l'homme libre*, qu'il dit jouir dans cet état de *l'indépendance & de la plénitude de la raiſon* : voilà la doctrine publique des prétendus apologiſtes & garans de la liberté des cultes.

Voici maintenant leurs vues, leurs projets ſur le ſort de la Religion, lorſqu'ils ſemblent en autoriſer le libre exercice. « C'eſt à la philoſophie » à bannir de deſſus la terre les longues erreurs » qui l'ont dominée, dit Boiſſi-d'Anglas, dans » le même rapport (en parlant des idées religieuſes).... Le ſecret du gouvernement en » matière de Religion eſt peut-être dans ces » mots : voulez-vous détruire le fanatiſme & la » ſuperſtition, offrez aux hommes des lumières,.... ſurveillez ce que vous ne pouvez empêcher, réglez ce que vous ne pouvez défendre ;.... ne conſidérant la Religion que comme une opinion privée, vous ignorerez ſes » dogmes, vous regarderez en pitié ſes erreurs. » C'eſt par l'inſtruction que ſeront gueries toutes » les maladies de l'eſprit humain. C'eſt elle qui » anéantira toutes les ſectes, tous les préjugés... » ainſi vous conſommerez avec certitude la révolution commencée par la philoſophie;.... » vous préparerez le ſeul règne de la philoſophie;.... bientôt vous ne connoîtrez, que » pour les mépriſer, ces dogmes abſurdes, enfans de l'erreur & de la crainte;.... bientôt » la religion de Socrate, de Marc-Aurele & » de Cicéron, ſera la ſeule religion du monde ». (Moniteur, Février 1795.) Ce rapport, *fréquemment interrompu par les plus vifs applaudiſſemens*, (Ibid.) fait voir au plus aveugle des hommes que la tolérance des cultes n'a été dans l'intention de ſes auteurs qu'une perfidie, un

piege funeſte tendu à la Religion ; que l'impiété travaille à la détruire par les bienfaits mêmes qu'elle ſemble lui accorder ; que la philoſophie règne toujours, & qu'elle tend par toutes les voies poſſibles à conſommer le triomphe de l'irréligion.

D. La *philoſophie* n'ayant pu encore parvenir à détruire la Religion, quels moyens emploie-t-elle aujourd'hui pour y réuſſir & aſſurer le triomphe de l'incrédulité ?

R. L'impiété croit être arrivée au moment d'un triomphe & d'une révolution générale pour changer les tems & les lois. Conſtante dans ſa haine contre la Religion, elle vient de changer ſa marche en concentrant ſes moyens. Ce ne ſont plus trois cents mille brigands, ayant pour directeurs de leurs forfaits deux ou trois cents membres de la Convention, qu'il faut bien n'appeler que ſcélérats, qui à main armée veulent tout détruire, Religion, mœurs, ſociété : ce ſont quelques hommes habiles, & ſur-tout qui ont perfectionné l'art de commettre des crimes, qui ont pris ſur eux l'extinction de toute Religion & le triomphe de l'impiété. Dominateurs d'un peuple aſſervi par ſes paſſions & hébété par la crainte, leur volonté ne trouvant plus d'obſtacles, ils ne vont plus à tâtons comme leurs prédéceſſeurs. Puiſant leurs forces dans l'impunité & l'approbation d'un corps légiſlatif, qui, foible, hypocrite, féroce ou complice, ne ſait plus qu'obéir & ne conſerve ſa chétive & humiliante exiſtence qu'en partageant tous les crimes qu'on lui commande, ils affectent *la modération*, qui, dans leurs mains, eſt l'arme la plus meurtrière & mille fois plus nuiſible à la Religion que la perſécution la plus ſanglante ; *modération* qui ſurpaſſe en atrocité la féroce cruauté de tous les perſécuteurs des chré-

tiens ; *modération* qui, n'employant contre la Religion que les *blaſphêmes*, les *ſophiſmes* & des délirantes inſtitutions ; contre ſes Miniſtres ; les *chaînes*, les *tortures*, la *déportation* & la *mort*, nous donne le degré de la fureur de ceux qui dirigent aujourd'hui la perſécution & nous fixe en même-tems ſur les moyens que l'impiété prépare, lorſqu'elle aura briſé ſes inſtrumens & que ces moyens ſeront uſés.

Pour cacher leur perfidie & leur impoſture, & afin de ne pas révolter un peuple qui ne les regarderoit qu'avec indignation, mépris & horreur, s'il pouvoit ſuſpecter leurs intentions perfides, ils n'emploient plus des proſcriptions générales qui attentent à la vie des chrétiens & des Miniſtres fidelles, ce ſont des arrêtés particuliers, exécutés avec la barbarie philoſophique, qui dépeuplent la terre des croyans, & qui ne frappant que ſur des malheureux, n'intéreſſent perſonne ou ne font plus de ſenſation, parce qu'ils ſont ignorés. Ce n'eſt pas ſeulement avec une terre abreuvée du ſang des chrétiens que l'impiété veut bâtir ſes temples, l'eau des mers doit en être teinte, les deux mondes inondés pour y planter l'arbre philoſophique, & aſſurer ainſi ſon triomphe complet.

D. La philoſophie a-t-elle érigé des temples à l'irréligion ?

R. Oui : l'impiété vient de relever les *temples de la raiſon*, qui bâtis par le crime, avoient péri avec lui ; ce n'eſt que dans ſes conciliabules où elle peut aguerrir ſes ſectaires, leur inoculer ſa haine contre la Religion, & les diſpoſer à vivre ſans mœurs & ſans Dieu : ce n'eſt plus, à la vérité, *la Raiſon* ſous l'emblême d'une proſtituée qu'on y adore ; ... c'eſt à la *Théophilantropie* à qui on y offre l'encens & les victimes humaines... Même culte, mêmes cérémonies, mêmes Sacri-

ficateurs, mêmes divinités... La philoſophie n'a fait que changer le nom de ſon idole... C'eſt toujours le chef-d'œuvre d'une imagination inſenſée, aveuglée par les paſſions les plus impures, & victime des erreurs les plus monſtrueuſes qu'elle encenſe dans ſes temples... Sur ſes murs on peut toujours y lire ces mots : *AU NOM DU DIEU INCONNU*, *protecteur du crime*, *ennemi de la vertu*, *LA DÉPORTATION ou LA MORT*.... Sur ſes autels ſont toujours aſſis les modèles des plus grands vices... Pas de crime qui ne trouve ſon excuſe ou ſon modèle dans quelque philoſophe.... Les Sacrificateurs, ces patriarches de l'incrédulité, en même-tems idoles, pontifes & ſouverains, imitent pendant leur vie les exemples des divinités dont ils partagent le ſanctuaire, & afin de mieux reſſembler à leurs dieux, ils n'ont rien conſervé de l'homme.... Les diſciples ſont dignes de leurs dieux, les dieux ſont dignes des diſciples qui les adorent.... Le crime eſt adoré par le crime.

D. Quels ſont parmi nous les partiſans de la philoſophie ?

R. L'impiété du ſiècle n'a pas eu la gloire de convaincre un ſeul homme qui eut l'eſprit juſte, le cœur droit & pur. Si elle ne s'étoit adreſſée qu'à l'eſprit pour faire prévaloir ſes affreux ſyſtêmes, le ſimple bon ſens les eût toujours rejetés ; mais elle a parlé à toutes les paſſions, & a promis de les ſatisfaire toutes... Dès-lors des hommes nourris d'un pain pétri d'obſcénités, de blaſphêmes, d'injuſtices, de vols ſacrilèges ; de tous les tems le fléau de la ſociété, le ſcandale de la Religion ; les libertins, les ambitieux, les diſſipateurs, tous les vices enfin, ont levé le maſque, & tous les cœurs gangrenés ont applaudi à la philoſophie & à l'impiété.... Tous les malfaiteurs ſont de-

venus les protecteurs, l'appui, les disciples, l'âme de la philosophie.... Il n'y a que des mœurs corrompues qui conduisent à l'incrédulité. . L'homme pervers n'est ennemi de la Religion que parce que la Religion est ennemie du vice ; son cœur dépravé enfante ses impiétés, crée ses divinités; c'est le malheureux berceau de son irréligion..... Aussi la philosophie n'est-elle que l'art de mal penser pour se dispenser de bien agir ; & les philosophes eux-mêmes, à qui par une sanglante ironie on donne le nom d'esprits forts, ne sont que des audacieux & des forcenés qui ont pour dieux & pour maîtres tous les impies des siècles précédens, & qui n'ont pour disciples que les libertins & les scélérats du nôtre....

D. Comment devons-nous envisager les prétendus philosophes ?

R. Nous ne pouvons nous empêcher de les regarder comme les destructeurs de toutes les vertus & les fauteurs de tous les vices, comme des maîtres de corruption, des ennemis de la gloire, du bonheur de l'homme, de la paix & de la stabilité des empires, comme la peste de la société. La charité chrétienne doit nous faire supporter leurs personnes, mais leur doctrine est aussi funeste qu'elle est fausse, & elle n'est pas moins détestable par ses ravages qu'elle est méprisable par ses absurdités.

D. Est-il permis d'assister aux fêtes de l'impie philosophie ?

R. Non : les Chrétiens ne doivent jamais perdre de vue qu'il n'est jamais permis, 1°. de faire une action conseillée, ou ordonnée, ou instituée au mépris de la Religion ; 2°. d'abandonner le culte prescrit dans la religion Catholique, pour en adopter un autre, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de régler la manière dont il veut être

honoré, parce que ce ſeroit introduire l'indifférence des cultes, & par conſéquent anéantir la Religion : 3°. de faire aucun acte qui annonce une adhéſion ou une participation à l'irréligion ; d'où il ſuit qu'on ne peut, ſans crime, prendre part aux prétendues fêtes de la philoſophie, dont les unes ſont manifeſtement païennes & les autres toujours nuiſibles à la Religion & aux bonnes mœurs, par les chanſons laſcives & impies qui en font la principale partie, & par les diſcours ſacrilèges qu'on y débite.

Il eſt également facile de conclure de ces principes, qu'on ne peut, ſans ſe rendre coupable devant Dieu, aſſiſter à leurs aſſemblées ſacrilèges ; les principes qu'on y enſeigne, les erreurs qu'on y proclame, la ſcience qu'on y préconiſe, l'impiété qu'on y déifie, mettent la foi & les mœurs trop en danger, pour qu'on n'ait pas à redouter le poiſon de toutes les inſtitutions que la philoſophie invente pour *déréligieuſer* les peuples.

D. Devons-nous également avoir en horreur les ſyſtêmes de la philoſophie & la morale des philoſophes ?

R. Oui ; la philoſophie tant flattée, tant célébrée, tant honorée dans notre ſiècle, rejette la plupart des vertus qui conſtituent les bonnes mœurs, elle rejette la chaſteté, la pudeur, la fidélité conjugale, comme des *vertus de préjugé*, *des vertus imaginaires*, *des vertus d'imbécilles*, & elle fait l'apologie de la galanterie, de la volupté, du libertinage, même de l'adultère. A ſes yeux la coutume tient lieu de *loi* ; la force, de *juſtice* ; le reſpect humain, de *ſageſſe* ; la vengeance, de *courage* ; la fourberie, de *reſſource*. Elle regarde la crainte de Dieu comme une *foibleſſe* ; l'oubli des injures, comme une *lâcheté* ; la foi, comme une ſimplicité ; l'humanité, comme une

baſſeſſe ; la dévotion, comme un *maſque* ; l'enfer, comme une *chimère* ; l'autre vie, comme un *ſonge* ; la Religion, comme une *fable*.... *Vivre* à ſon *gré*, *mourir* à ſa *guiſe*, autrefois la *deviſe de l'inſenſé*, eſt aujourd'hui *la morale* du philoſophe.

D. Que deviendra la Religion au milieu de cet orage qui ſemble devoir la détruire?

R. Malgré les efforts de tout l'enfer, malgré la puiſſance de la philoſophie, malgré la perte de ſes Miniſtres, elle franchira les barrières de l'impiété, elle renverſera les digues qu'on lui oppoſe.... La Religion s'enrichit de ſes pertes, elle proſpère de ſes diſgraces ; le Maître a été crucifié, les Apôtres mis à mort, & elle s'eſt perpétuée. Dieu veille à la conſervation de ſon ouvrage, ſes promeſſes ſont infaillibles.

Depuis ſon établiſſement, que de changemens n'a pas vu la religion Chrétienne dans tous les royaumes, par toute la terre! & ſeule elle n'a pas changé, tandis qu'autour d'elle tout s'abîme & tout fond; ſeule, elle reſte immobile. Et comment ne le ſeroit-elle pas aujourd'hui ? elle a triomphé du fer des perſécuteurs, de la rage des tyrans, de la cruauté des bourreaux; pourroit-elle ne pas triompher des ſophiſmes d'une inſenſée philoſophie? Elle en triomphera toujours, l'incrédulité elle-même tourne à ſa gloire, & tous ceux qui ont travaillé à la détruire ont achevé de l'affermir. Toujours attaquée & toujours victorieuſe, elle a toujours été ſera toujours l'éternel déſeſpoir de ſes adverſaires. Que peuvent de vains & d'inſenſés ſophiſmes contre les vérités les plus ſaintes & les plus déciſives? Il y a longtems qu'on a tout dit contre la religion Chrétienne, & tandis que ces audacieuſes productions de l'incrédulité tombent ſucceſſivement dans l'ou-

bli, les siècles qui s'écoulent & se succédent ne servent qu'à perpétuer ses triomphes & à conserver le portrait de tous les persécuteurs.... Le souvenir de leur crime rend présente l'idée de leur caractère, leur nom seul est un outrage, & des tyrans de quelques jours seront l'horreur & l'exécration de tous les siècles.

Religion sainte, toujours stable au milieu des flots qui vous agitent, vous triompherez toujours de l'orgueil & de l'audace des insensés qui croient pouvoir vous détruire. Vos fondemens sont inébranlables, votre origine est toute céleste; que peuvent les efforts des hommes contre l'ouvrage du Très-Haut?

Comme une voûte bien construite s'affermit sous le poids qui la presse, de même la religion Chrétienne sortira plus brillante du milieu des combats qu'on lui livre; sa gloire ne consiste pas à n'être pas attaquée, mais a toujours vaincre ceux qui l'attaquent. Aussi qu'ont produit la dispersion, l'exil, la mort de ses Ministres, la fermeture, la spoliation, la destruction de ses temples, le sang de tant de victimes?.... Ils ont produit le zèle le plus infatigable, le courage le plus inébranlable, la patience la plus désintéressée.... Ils ont produit des Ministres & des Chrétiens que notre siècle se félicitera d'avoir possédé, que les siècles passés regretteront, & que les siècles à venir combleront d'éloges, en reconnoissance du dépôt sacré de la foi qu'ils leur auront transmis; ils ont produit des exemples qui feront l'admiration de la postérité.... Un sexe foible & timide qui ne craint plus la mort, des hommes pleins de foi qui ne regrettent pas la vie.... Idolâtres cruels! vos héros valent-ils nos martyrs? Aveugles instrumens! entre les mains de Dieu vous ne servez qu'à l'exécution de ses desseins, à

l'accompliſſement de ſa parole, & en perſécutant la religion Chrétienne vous lui préparez un plus beau triomphe.

D. Quelles doivent donc être nos diſpoſitions pour la confeſſion de notre foi à l'avenir ?

R. Nous devons être diſpoſés à confeſſer notre foi franchement & ſans feinte, ni tergiverſation, dans un ſaint empreſſement de glorifier le nom de Dieu, avec courage & fermeté, ſans reſpect humain, ni conſidération terreſtre, au prix de nos biens, de notre liberté & même de notre vie. Je ſuis Chrétien, devons-nous dire, Dieu m'a fait cette grâce, & je veux l'être juſqu'au dernier ſoupir, dût-il m'en coûter la vie ; jamais je ne ferai rien par les hommes qui puiſſe offenſer Dieu, ni bleſſer ſa loi ſainte.

Si donc par la ſéduction ou les menaces, par des outrages, par des vexations, par des ordres arbitraires, ou par de prétendues lois, l'on vous ſollicite à des actes contraires à notre ſainte Religion, ah ! ne rougiſſez pas du nom de J. C., & oppoſez à l'impiété toute la réſiſtance qu'elle doit attendre d'un vrai Chrétien. Réclamez d'abord, en faveur de la Religion Catholique cette liberté de tous les cultes que l'on a tant préconiſée, que l'on a déclaré être un des droits de l'homme, & dont on a tant de fois décrété l'impreſcriptibilité & le maintien ; & faites ſentir, s'il eſt poſſible, aux perſécuteurs, par quelle infâme contradiction, par quelle barbare inconſéquence, on prétend, au nom de la liberté, vous forcer à renier la Religion de vos Pères, tandis qu'il n'eſt pas d'impiété & de ſuperſtition que l'on ne puiſſe hautement profeſſer. Mais ſi les perſécuteurs ſont également inacceſſibles aux ſentimens de pudeur, de juſtice & d'humanité, ne leur répondez que par l'Evangile, & dites que

ce que l'on exige de vous n'eſt pas permis ; qu'un Chrétien ſait mourir, mais qu'il ne ſait renier ſon Dieu ; & s'il faut ſouffrir perſécution, eh ! bien, c'eſt le moment de ſignaler votre foi & de rendre gloire à Dieu, d'expier vos foibleſſes, vos fautes, vos erreurs & tous les faux ménagemens du paſſé ; montrez-vous en vrais Chrétiens, amis de la paix & de l'ordre public, mais fidelles à Dieu juſqu'à la mort.

Pères & mères, vous devez un grand exemple à vos enfans. Vous les avez reçus de Dieu, la Religion les a conſacrés à Dieu, c'eſt pour Dieu, pour le Ciel, qu'ils doivent vivre & mourir : ah ! gardez-vous d'une perfide & cruelle tendreſſe qui, pour les ménager dans le tems, les perdroit pour l'éternité. Il ne s'agit pas eſſentiellement de leur conſerver votre appui, votre fortune, votre vie ; mais de leur montrer par votre exemple, & s'il eſt néceſſaire à la trace de votre ſang, le chemin du Ciel & de la vie éternelle. Les hiſtoriens de l'Egliſe rapportent qu'un père, une mère, une femme, des enfans étoient pour les priſonniers de la foi la plus dangereuſe des tentations ; mais la grâce triomphoit dans les vrais Chrétiens, de tous les combats de la nature ; ils répondoient, ils montroient par leur conduite qu'ils devoient à Dieu un plus grand amour qu'à leurs proches ſelon la chair. Telle fut la réponſe de S. Phyleas martyr. Nous ajoutons à cet exemple celui d'un zélé Catholique, nommé Satur qui, étant menacé, s'il n'embraſſoit l'Arianiſme, de perdre ſa maiſon, ſes biens, de laiſſer ſes enfans dans la miſère & de voir épouſer ſa femme par un gardeur de chameaux, ſe ſoumit à toutes ſes peines ; mais ſa femme ayant, à ſon inſu, demandé la ſuſpenſion de ſon jugement, vint le trouver en un lieu écar-

té où il prioit ; elle se présenta à lui entourée de ses enfans ; elle avoit ses cheveux épars, ses habits déchirés, elle portoit dans ses bras une petite fille qu'elle allaitoit encore ; elle la jeta aux pieds de son mari, & embrassant ses genoux elle lui dit : « Ayez pitié de vous, de » moi & de nos enfans ; ne les réduisez pas à » la servitude ; nous sommes d'une race noble : » ne m'exposez pas moi-même à un mariage in- » fame de votre vivant ; Dieu voit bien que » vous ferez ceci par force ». Quel spectacle attendrissant, qu'elle tentation pour un père, pour un époux ! Mais plein de la force que donne la foi, S. Satur reste inébranlable, & il répond à sa femme, comme Job répondit à la sienne : « Vous parlez comme une femme insen- » sée. Si vous m'aimiez, vous ne me pousseriez » pas une seconde mort. Que l'on fasse ce qu'on » voudra, je me souviendrai toujours des paro- » les du Seigneur : quiconque ne quitte pas » pour moi, sa femme ses enfans, ses terres, » sa maison, ne peut être mon Disciple. »

L'histoire de la Religion nous présente encore des parens Chrétiens, des mères tendres qui ont fait à Dieu le sacrifice de leurs enfans, qui les ont encouragés au martyre, & qui les ont soutenus au millieu des supplices par leur présence & leurs exhortations. Ainsi, sainte Félicité, pressée d'engager ses enfans à offrir de l'encens aux idoles, pour sauver leur vie & la sienne, répondit courageusement au Juge : Je ne crains pour mes enfans que la mort éternelle, qui vient du péché ; cette compassion à laquelle vous m'exhortez, me rendroit la plus cruelle de toutes les mères. Puis se tournant vers ses enfans : Elevez, leur dit-elle, vos regards vers le Ciel. C'est là où je vous attends, avec les Saints, pour

vous recevoir : combattez généreuſement pour le ſalut de vos âmes, & montrez-vous fidelles en l'amour de J. C. Elle ne leur ſurvécut, en effet, que pour être témoin de leur triomphe.

Sainte Simphoroſe voyant déjà ſon mari martyriſé, & menacée elle-même de la mort avec ſes ſept enfans : répondit avec le même courage, » Que je ſerois heureuſe de mériter d'être offerte en ſacrifice avec mes enfans, au Dieu vivant & éternel. »

Déjà ſous l'ancienne loi, l'illuſtre mère des Machabées, cette femme, dit la ſainte écriture » plus admirable qu'on ne peut dire, & digne » de vivre éternellement dans la mémoire des » gens de bien, voyant périr en un même jour » ſes ſept enfans, ſupporta conſtamment leur » mort, par l'eſpérance qu'elle avoit en Dieu. » Elle exhorta chacun d'eux avec des paroles » fortes, étant remplie de ſageſſe, & alliant » un courage mâle avec la tendreſſe d'une femme. » Après qu'elle eut vu immoler ſix de ſes enfans pour la cauſe de la loi du Seigneur, le tyran l'ayant exhortée à engager le ſeptième, le dernier de tous, qu'il n'avoit pu ſéduire par des promeſſes, à ſe préſerver de la mort que ſes frères venoient de ſubir : « Mon fils lui dit-» elle, ayez pitié de moi, qui vous ai porté » neuf mois dans mon ſein, qui vous ai nourri » de mon lait pendant trois ans, & qui vous ai » élevé juſqu'à l'âge où vous êtes. Je vous con-» jure, mon fils, de regarder le Ciel & la terre » & toutes les choſes qui y ſont renfermées, » de bien comprendre que Dieu les a créées de » rien, auſſi bien que tous les hommes : & vous » ne craindrez point ce cruel bourreau ; mais » vous rendant digne d'avoir part aux ſouffran-» ces de vos frères, vous recevrez de bon cœur

» la mort, & j'aurai le bonheur de vous rece-
» voir avec vos frères dans cette vie que nous
» attendons ». (2. Mach. VII.)

Si telle fut la force de la foi dans une mère Juive, que ne doit-elle pas être dans une mère Chrétienne, dans tous les parens Chrétiens !

Et vous qui avez blanchi dans l'honorable profeſſion du Chriſtianiſme, vénérables vieillards, vous devez auſſi un exemple particulier à la jeuneſſe, bien loin de ſouiller votre vieilleſſe, & de perdre les fruits d'une longue & ſainte vie par le crime & le ſcandale de l'apoſtaſie, fixant vos regards ſur la couronne qui vous attend, ranimez toutes vos forces, ſur la fin de votre carrière; rendez un hommage éclatant à la foi que vous vîtes jadis ſi brillante dans notre patrie, &, s'il eſt néceſſaire de la cimenter de votre ſang, pour en renouveler le triomphe, n'héſitez pas de donner à la génération qui vous ſuit, le grand exemple qu'Éléaſar laiſſa parmi les ſiens. Ce ſaint vieillard étoit preſſé de manger des viandes défendues par la loi de Moïſe, pour éviter la mort prononcée par le Roi Antiochus contre ceux qui n'en mangeroient pas, & on vouloit l'y contraindre en lui ouvrant la bouche de force: « Mais lui, dit l'Ecriture, préférant une mort pleine de gloire à une vie coupuble, alla volontairement au ſupplice, demeurant ferme dans la patience, & réſolu de ne rien faire contre la loi pour l'amour de la vie. Ses amis l'ayant ſupplié, pour lui ſauver la vie, de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il lui étoit permis de manger, afin que l'on pût feindre qu'il avoit mangé des viandes du ſacrifice, ſelon le commandement du Roi, ſe rappelant vivement ce que demandoient de lui ſa vieilleſſe vénérable, ſes cheveux blancs, ſa grandeur d'âme, & la

vie innocente & ſans tâche qu'il avoit menée dès ſon enfance, il répondit auſſitôt, ſelon les ordonnances de la ſainte loi de Dieu, qu'il aimoit mieux deſcendre dans le tombeau, que de conſentir à ce qu'on lui propoſoit ; car il n'eſt pas digne de notre âge, leur dit-il, d'uſer de diſſimulation, & donner à croire aux jeunes gens qu'Éléaſar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, auroit adopté la ſuperſtition des nations étrangères. Je les tromperois par cette feinte, pour conſerver un petit reſte d'une vie corruptible ; j'attirerois une tâche honteuſe ſur moi, & l'exécration ſur ma vieilleſſe, & quoique je me délivraſſe pour le moment des ſupplices des hommes, je ne pourrois échapper à la main du Tout-Puiſſant, ni durant la vie, ni après ma mort. C'eſt pourquoi, renonçant à la vie avec courage, je me montrerai digne de ma vieilleſſe, & je laiſſerai aux jeunes gens un exemple de fermeté, en ſouffrant avec conſtance & avec joie une mort honorable pour le culte ſacré de nos ſaintes lois. Il mourut ainſi, ajoute l'auteur ſacré, laiſſant non-ſeulement aux jeunes gens, mais à toute ſa nation, un grand exemple de vertu & de force dans le ſouvenir de ſa mort ». (II. Mach. VI.),

Jeunes gens, recevez cet exemple, l'exemple de tant de vénérables perſonnages qui, dans toutes les perſécutions, & dans celle de nos jours en particulier, vous ont montré, ſous le poids des années, ce que la Religion attend de vous à la fleur de votre âge. S'il eſt une cauſe digne de ſignaler votre vigueur & votre courage, n'eſt-ce pas la cauſe de Dieu, la cauſe de vos intérêts éternels ? Eh ! que vous reſteroit-il de votre jeuneſſe, que la honte & les remords, ſi vous veniez à la ſouiller par l'apoſtaſie ? Voyez les grands exem-

ples, les modèles de force & de courage que la Religion vous préſente dans l'inébranlable fidélité de ceux mêmes qui, à votre âge, ont réſiſté juſqu'à la mort. Les ſept frères Machabée ſurmontèrent également les careſſes & les menaces, les promeſſes & les ſupplices, pour ſe montrer fidelles à la loi de Moïſe; les ſept enfans de ſainte Simphoroſe s'immolent magnanimement pour la confeſſion du nom de J. C.; S. Barulas, à l'âge de ſept ans, ſe laiſſe déchirer à coups de fouet, & trancher la tête, plutôt que de renier J. C.; ſainte Agnès, à l'âge de treize ans, étonne les bourreaux mêmes par ſa fermeté au milieu des tourmens, & par la ſérénité avec laquelle elle préſente ſa tête ſur l'échafaud. Une multitude innombrable de jeunes perſonnes des deux ſexes, embellit le triomphe de l'Egliſe dans les perſécutions des premiers ſiècles, & ce ſpectacle raviſſant du triomphe de la Religion, dans l'âge le plus tendre & le ſexe le plus foible, s'eſt encore renouvelé dans la perſécution préſente; nous pouvons, comme S. Cyprien, dire aux Confeſſeurs de la foi : « Heureuſes auſſi les femmes qui ſont » avec vous, & qui, s'élevant au-deſſus de la » foibleſſe de leur ſexe, ont donné aux autres » femmes un ſi bel exemple; & afin que rien ne » manquât à votre gloire, Dieu vous a aſſocié » même des enfans. »

Ne dites point que nous ne ſommes plus au tems des Martyrs, & que Dieu ne fait plus de ces miracles. Cette lâche excuſe vous eſt ôtée, puiſque vous avez avec vous de ces fervens chrétiens qui ſe ſont montrés tels ſans honte & ſans crainte, malgré les dériſions, les outrages, les menaces, les mauvais traitemens de toute eſpèce; puiſque parmi vos concitoyens & vos compatriotes vous avez vu de fidelles témoins, & par des

relations

relations certaines vous avez appris qu'ailleurs auſſi des prêtres & des ſéculiers, des hommes & des femmes, des vierges, des enfans, des vieillards, des riches, des pauvres ont rendu gloire à J. C., en préférant de mourir plutôt que de ſe conſerver par un crime.

Ceux-là nous inſtruiſent de plus près, ils nous apprennent par leur exemple ce que c'eſt qu'un chrétien. Ils ont combattu devant nos yeux juſqu'à la mort pour la loi de Dieu, & n'ont pu être renverſés par les menaces des impies, parce qu'ils étoient appuyés ſur la pierre ferme qui eſt J. C. Ceux-là, plutôt que de profaner la ſainte alliance du Baptême, ont livré leurs corps à la mort & ont blanchi leurs vêtemens dans le ſang de l'Agneau. Leur exemple doit nous toucher d'autant plus, que s'il ne ſert à préſent à nous rendre plus fermes dans la foi, il ſervira un jour à notre condamnation. Oui, ſi ces fidelles chrétiens qui vivent encore au milieu de nous; ſi ces dignes Confeſſeurs & ces glorieux Martyrs qui ont rendu devant nous témoignage à J. C., ne peuvent rien ſur nos cœurs par leur exemple, pour nous ſéparer du péché, & nous faire embraſſer avec ferveur le joug aimable de J. C., ils ſeront au dernier jour nos accuſateurs & nos juges: nous les verrons aſſis ſur des trônes avec J. C., & nous comparoîtrons devant eux. Hé quoi! diront-ils, n'avions-nous pas vous & nous reçu le même baptême, profeſſé le même Évangile, vécu dans la même Égliſe Catholique, reçu les mêmes inſtructions, mangé le même pain de vie? N'avions-nous pas comme vous les mêmes obſtacles à vaincre, les mêmes ſacrifices à faire pour être ſauvés? & n'aviez-vous pas comme nous le même jugement à attendre, le même paradis à eſpérer, la même éternité à prévoir?

Puiſſent ces exemples de dévouement, de force & de courage, pour la plus ſainte des cauſes, ſe multiplier parmi nous à proportion des combats ? Puiſſe la perſécution, qui nous retrace les premiers ſiècles de l'Egliſe, en faire revivre le zèle & l'héroïſme dans les deux ſexes, dans tous les âges, dans toutes les conditions !

D. Où puiſer le courage & les forces néceſſaires pour rendre à la Religion le témoignage que vous exigez ?

R. Il faut les puiſer dans la foi des Myſtères de notre ſainte Religion, dans la méditation des prières, dans la participation des Sacremens, & ſurtout dans la ſainte Communion ; elle eſt le pain de force & l'armure la plus puiſſance du ſalut. Auſſi, dans les premiers ſiècles, dès qu'il paroiſſoit un édit de perſécution, tous les Chrétiens ſe préparoient au combat, en ſe fortifiant de cette divine nourriture, & les Evêques abrégeoient la carrière des peines canoniques en faveur des pénitens publics, pour les faire participer au pain des forts : « Car il n'eſt pas permis, écrivoit S. Cyprien à ſon Clergé, d'envoyer nos frères au combat ſans les armer du » Corps & du Sang de J. C. ».

D. Il faut donc recourir au Miniſtère des Prêtres : mais combien cela eſt difficile & dangereux en ce tems, ſurtout en certains lieux ?

R. Quand il s'agit de la gloire de Dieu & du ſalut éternel, on ne doit pas ſe laiſſer ſi facilement abattre par les difficultés, ni effrayer par les dangers ; mais il faut tout entreprendre & tout ſupporter. Les miniſtres du Seigneur expoſent eux-mêmes, à chaque inſtant, leur liberté & leur vie, pour vous porter les ſecours ſpirituels : votre ſalut doit-il vous être moins cher qu'à eux ? & devez-vous plus qu'eux calculer

les dangers & les ſacrifices néceſſaires pour l'aſſurer ? Ce qui doit inſpirer de la frayeur, ce ne ſont pas les outrages & les vexations auxquelles on peut s'expoſer, en recourant au miniſtère des Prêtres ; ce ſont les dangers de ſuccomber dans la perſécution & de perdre ſon âme ; dangers auxquels on s'expoſe en n'y recourant pas. Et comment peut-on eſpérer la victoire dans les combats pour la foi, ſi on néglige de s'unir à celui qui la donne ; ſi l'on croupit dans l'état du péché, ſi l'on reſte volontairement dans l'eſclavage du démon, dont les perſécuteurs ne ſont que les organes & les inſtrumens ? Ah ! ſi tant de Chrétiens ſont tombés durant cette perſécution, il ne nous eſt malheureuſement pas difficile de trouver la cauſe déplorable de leur chûte : c'eſt qu'ils ne ſe ſont point appuyés ſur le Dieu de force ; c'eſt qu'ils ſe ſont trouvés chargés du poids énorme de leurs péchés ; c'eſt qu'ils étoient vaincus, avant l'heure même du combat. Que ceux qui veulent obtenir la victoire en J. C., commencent donc par déteſter leurs péchés ; qu'ils recourent au Miniſtère établi par J. C. dans ſon Egliſe, pour abſoudre & réconcilier les pécheurs, & qu'ils ſe diſpoſent, par une ſainte Confeſſion, à participer au pain de force & de vie.

D. Nous déſirons bien nous réconcilier avec Dieu ; mais le moyen, dans l'état des ſollicitudes, de troubles & d'agitation où nous ſommes, de faire, & ſurtout de bien faire une Confeſſion de pluſieurs années ! Ne vaut-il pas mieux attendre, pour cela un tems plus favorable ?

R. Non, il n'y a point a différer pour ſe réconcilier avec Dieu par la grâce des Sacremens ce délai ſeroit un nouveau crime, & pourroit vous être infiniment funeſte. Penſez-vous bien à

ce que vous faites, quand vous différez votre réconciliation avec Dieu ? Vous prenez la réſolution de réſiſter à la grâce qui ſollicite votre converſion, de fouler aux pieds le prix du ſang de J. C. répandu pour votre ſanctification, de perſiſter dans votre révolte, votre ingratitude & vos outrages contre Dieu, de mépriſer les richeſſes de ſa bonté & de ſa miſéricorde, de braver ſes menaces & de provoquer ſur vous l'éclat de ſes vengeances. Quelle affreuſe diſpoſition ! pouvez-vous y penſer ſans horreur, & en enviſager les ſuites ſans effroi ? Excuſeriez-vous un homme qui tiendroit à votre égard la conduite que vous tenez envers envers Dieu, ne traiteriez-vous pas d'inſenſé un criminel qui, pouvant faire révoquer une ſentence de mort prononcée contre lui, au lieu d'en prendre auſſitôt les moyens, perdroit en frivolités le peu de momens qui lui reſteroient juſqu'à celui de l'exécution, ou un malade qui, atteint d'une maladie mortelle qui pourroit l'emporter d'un moment à l'autre, différeroit de recourir au médecin, de qui il ſeroit aſſuré de recevoir la guériſon ? Vous êtes ce malade, ce criminel. Eh ! que tardez-vous de recourir au Médecin ſpirituel, au Miniſtre de la réconciliation ? Ce tems prétendu favorable, que vous attendez, vous eſt-il promis ? & ſi la mort vient à vous frapper auparavant, que deviendrez-vous ? Et quand Dieu prolongeroit encore dans ſa patience la vie dont vous abuſez, votre obſtination dans le péché eſt-elle une diſpoſition propre à vous mériter un jour la grâce de la réconciliation ? & le tems le plus favorable à la converſion, eſt-il celui qui ſuccède à un plus grand nombre d'années de péchés & d'impénitence ? Ah ! craignez de provoquer un terrible jugement de Dieu ſur vous,

craignez qu'en différant plus long-tems, vous ne ſoyez abandonnés à un ſens réprouvé ; craignez l'aveuglément, craignez l'endurciſſement du cœur & l'impénitence finale. Ecoutez donc la voix du Seigneur pendant qu'il en eſt encore tems, & recourez avec un ſaint empreſſement & une pleine confiance, au Miniſtre de ſa miſéricorde. L'affaire de votre ſanctification & de votre ſalut éternel, l'unique affaire pour laquelle vous êtes dans ce monde, mérite ſans doute la préférence ſur toutes les autres affaires, & à quoi vous conduiroient toutes les ſollicitudes, toutes les entrepriſes & les agitations du ſiècle ; que vous ſerviroit-il de gagner le monde entier, dit J. C., ſi vous venez à perdre votre âme ? Prenez donc votre tems pour vous préparer à une bonne Confeſſion ; l'intervalle qui s'eſt écoulé depuis la dernière que vous avez faite, vous rend, il eſt vrai, ce devoir difficile ; mais il le ſeroit toujours davantage à proportion de vos délais. Animés des ſentimens de la foi, vous êtes réſolus de le remplir un jour. Hélas ! c'eſt déjà trop de mois, trop d'années perdues pour vous ; ne tardez plus, adreſſez-vous au plutôt à l'un des Miniſtres que le Seigneur vous envoie dans ſa miſéricorde ; il vous accueillera avec charité ; il vous aidera à débrouiller le chaos de votre conſcience ; il vous rendra le calme, la paix, & vous préparera au bienfait inappréciable de votre réconciliation avec Dieu.

D. Ne nous ſuffit-il donc pas, dans notre ſituation préſente, de faire nos prières dans nos maiſons, de nous rendre aux aſſemblées religieuſes où l'on célèbre encore quelques parties de l'Office Divin, & d'aſſiſter quand nous le pouvons, au Saint Sacrifice de la Meſſe ?

R. Tous ces exercices de piété ſont bons & louables en eux-mêmes ; ils ſont une preuve

consolante de votre attachement à la foi ; & un gage précieux de la grâce, qui doit un jour opérer votre sanctification ; mais ils n'ont pas la vertu de vous justifier, si vous avez le malheur d'être dans l'état de péché mortel. La grâce satisfaisante, qui nous rend justes & agréables à Dieu & héritiers du Ciel, est un don surnaturel qui ne nous est accordé qu'en vue des mérites de J. C. ; *la prière l'attire*, nous dit le Catéchisme, *les Sacremens la confèrent.* Telle est notre foi. Nous croyons, il est vrai, que le pécheur peut être justifié par la charité parfaite ; mais nous ne croyons pas moins que, pour suppléer à ce degré de vertu, que notre foiblesse & nos passions rendent si difficile & si rare, J. C. a établi le Sacrement de Pénitence comme le moyen ordinaire de votre justification, & que la charité parfaite ne nous justifie qu'avec le désir (qui en est inséparable) de recevoir ce Sacrement institué & prescrit par J. C. Ce n'est donc ni par les prières que vous faites en vos maisons, ni par l'assistance à l'Office Divin & au St. Sacrifice de la Messe que vous pouvez être justifiés : ce n'est que par la charité parfaite avec le désir de recevoir le Sacrement de Pénitence, ou par la vertu de ce Sacrement, accompagné de la contrition imparfaite. Mais si vous n'êtes pas élevés à ce degré de charité qui justifie, si vos fautes journalières, votre tiédeur dans le service de Dieu, & votre indifférence pour le Sacrement de réconciliation montrent combien vous en êtes éloignés, vous restez donc ensevelis dans le tombeau du péché jusqu'à ce que vous renaissiez à la vie par la grâce du Sacrement ; &, dans cet état de mort spirituelle, les prières & les bonnes œuvres que vous faites peuvent bien être utiles à vous disposer à la grâce de la réconciliation,

mais elles vous ſont inutiles pour le Ciel, & vos années s'écoulent ainſi ſans aucun mérite pour l'éternité. Il eſt même à craindre que les exercices de piété, dans leſquels vous mettez votre confiance, ne ſe changent pour vous en de nouveaux péchés & de nouveaux ſujets de condamnation; car ſi vous le faites avec l'affection au péché, n'eſt-ce pas vous moquer de Dieu & outrager ſes attributs? Ne mentez-vous pas à Dieu dans vos prières, quand dans un eſprit d'impénitence, vous lui dites que vous l'aimez, que vous vous repentez de l'avoir offenſé, que vous déſirez que ſon nom ſoit ſanctifié, que ſon règne arrive, que ſa volonté ſoit faite, &c., & n'inſultez-vous pas au Sacrifice de J. C. ſur nos autels, lorſque vous y aſſiſtez avec l'attachement au péché, qui a cauſé ſa mort?

Beaucoup de Chrétiens ont voulu trop longtems ſe faire une fauſſe idée de la Religion, en la faiſant conſiſter à entendre la meſſe, en des cérémonies, & en prétendant ainſi l'allier avec l'habitude du péché, & tout ce qui tend à ſatisfaire les paſſions: illuſion groſſière, erreur volontaire & criminelle, qui a provoqué ſur nous la colère du Seigneur, & qui nous fait craindre de voir éteindre ſur notre patrie le flambeau de la foi. Il eſt tems enfin de ne plus vous abuſer, de céder à tant d'inſtructions ſalutaires, à tant de puiſſantes exhortations qui vous ont été adreſſées, de concevoir de ſaines idées de notre Ste. Religion & de l'honorer par vos ſentimens & votre conduite. Non; notre Dieu n'eſt pas une Divinité aveugle & inſenſible à qui l'on puiſſe en impoſer; c'eſt le culte du cœur qui lui eſt dû, & un culte purement extérieur n'eſt qu'un culte hypocrite, un culte phariſaïque, frappé de ſes malédictions. Ce ne ſont donc pas des paroles

que Dieu vous demande ; ce ſont des ſentimens ; ce ne ſont pas ſeulement des prières que vous lui devez, ce ſont des œuvres : « Quiconque, » s'écrie, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas dans » le royaume des Cieux, dit J. C. ; mais celui-» là ſeulement qui aura fait la volonté de mon » Père. Si vous voulez entrer à la vie, obſervez » les Commandemens ». Ce n'eſt pas votre préſence corporelle aux exercices publics de la Religion, que Dieu exige principalement de vous ; c'eſt l'hommage intérieur de votre amour, de votre adoration : *Dieu eſt eſprit ; & c'eſt en eſprit & en vérité qu'il faut l'adorer.* Dieu déteſte ſouverainement le péché ; c'eſt pour le détruire dans le monde qu'il a envoyé ſon fils ſur la terre ; c'eſt pour l'expiation du péché qu'il a reçu de ſon Divin fils le ſacrifice de ſes humiliations, de ſes ſouffrances & de ſa mort. L'établiſſement de l'Egliſe, les Myſtères, la foi, les préceptes, les ſacremens, les cérémonies, toute l'économie de la Religion ſe rapportent à la deſtruction du péché, & à l'édification & l'affermiſſement du règne de Dieu dans les âmes : par quel excès d'aveuglement pourroit-on donc ſe perſuader que l'on peut concilier la Religion avec l'habitude du péché, vivre dans le péché, dans la haine de Dieu & l'eſclavage du Démon, & cependant opérer ſon ſalut, au moyen de quelques prières récitées du bout des levres, & d'une aſſiſtance purement corporelle aux aſſemblées ſaintes où ſe célèbre l'Office Divin ? Ceſſez de faire blaſphémer notre ſainte Religion, en mettant une téméraire & coupable confiance en des exercices purement extérieurs de piété ; ceſſez de vous tromper vous-même ſur votre état & vos devoirs : vous n'appartenez pas à Dieu, vous n'êtes pas les membres de J. C. & les héritiers de ſon

Royaume, tant que vous croupiſſez dans l'état du péché; vous avancez chaque jour dans la voie de la damnation, &, ſi vous ne faites pénitence, ſi vous n'obtenez la grâce de votre réconciliation, par les mérites du Sauveur, vous périrez infailliblement. Quel eſt donc aujourd'hui le grand intérêt de vos âmes, ſinon celui de revenir à Dieu par la pénitence, de recourir au Miniſtre de la réconciliation, & de puiſer dans les Sacremens l'abondance des grâces qui vous ſont néceſſaires, pour vivre déſormais de la vie des vrais Chrétiens?

D. Sommes-nous auſſi obligés de recourir au Miniſtère des Prêtres pour les autres Sacremens, le Baptême, l'extrême-Onction & le Mariage?

R. Oui, vous y êtes obligés, quand vous pouvez y recourir, ſans de graves dangers.

Les Prêtres ſont, en effet, les miniſtres ordinaires du Baptême, & ce n'eſt que dans le cas de néceſſité que les Laïques peuvent baptiſer.

L'Extrême-Onction étant un Sacrement inſtitué par J. C. pour effacer ce qui reſte encore du péché dans les âmes des malades, pour les ſoutenir dans leurs foibleſſes & langueurs ſpirituelles, pour les fortifier contre les tentations & leur donner la patience & les grâces de bien mourir, quel eſt le fidèle qui ne doive recourir à ce puiſſant ſecours, & qui, au moment qui va décider de ſon ſort éternel, puiſſe être induit, par des miſérables conſidérations temporelles, à négliger ce dernier moyen de ſalut que J. C. lui a réſervé dans ſa miſéricorde?

La bénédiction nuptiale & également très-importante pour la ſanctification de ceux qui s'engagent dans les liens du mariage. C'eſt elle, ſuivant le langage des Pères de la primitive Egli-

ſe, qui conſacre & ſanctifie les nôces, & qui attire ſur les époux les grâces néceſſaires pour vivre Chrétiennement : grâce de chaſteté, qui rend, ſelon l'expreſſion de St. Paul, *le mariage honorable en toutes choſes* & conſerve *ſans tache le lit nuptial* ; grâce d'union, qui purifie l'amour des époux, le rend conſtant, inviolable & même méritoire devant Dieu ; grâce de patience & de force, qui leur aide à ſupporter les dégoûts, les embarras & les peines de leur état ; grâce de ſageſſe & de zèle pour l'éducation Chrétienne & l'établiſſement convenable de leurs enfans. Oh ! combien ces grâces ſont néceſſaires, ſur-tout en ce tems de relâchement des mœurs & d'affoibliſſement de la foi ; & à quels dangers, à quelles ſuites funeſtes pour la vie préſente & la future ne s'expoſent pas les époux qui négligent de ſe les procurer.

D. De quel Prêtre les fidelles doivent-ils recevoir la bénédiction nuptiale ?

R. Ils doivent la recevoir de leur propre Curé, ou d'un Prêtre légitimement délégué à cet effet par le propre Curé, ou par l'Evêque. Vous ſavez que le mariage, pour être valide, doit être contracté en l'aſſiſtance du propre Curé, ou de celui qui le repréſente, & devant deux témoins. Si cependant, comme il arrive dans les tems de perſécution, les fidelles ne peuvent recourir, ſans de grandes difficultés ou de grands dangers, au propre Curé ou à celui qui le repréſente, il ne leur eſt pas, pour cela, permis de recevoir la bénédicton nuptiale d'un Prêtre intrus & ſchiſmatique : ils communiqueroient par ce recours, au crime de ſon intruſion & de ſon ſchiſme, & ils en recevroient *la malédiction pour la bénédiction* ; mais ſe propoſant de recourir, le plutôt qu'ils le pourront, au Miniſtre de

l'Egliſe pour en recevoir les grâces attachées à la bénédiction nuptiale, ils peuvent alors ſe marier validement ſelon les formes civiles, & devant, au moins, deux témoins, parce que le mariage étant dans les vœux de la nature, de la ſociété & de la Religion, l'Egliſe, qui eſt toujours dirigée par l'eſprit de juſtice, de ſageſſe & de charité, n'a pas l'intention de les obliger en ce cas par la loi de la clandeſtinité.

Il n'en eſt pas de même des autres empêchemens dirimans; ils reſtent dans toute leur force, durant la perſécution, parce qu'étant fondés ſur des motifs qui ſubſiſtent même alors, l'Egliſe n'a pas intention d'en diſpenſer, il faut eſſentiellement recourir à ſon autorité pour les cas particuliers qui ſolliciteroient une diſpenſe.

D. Le Mariage, étant un contrat civil, eſt-il ſoumis à la Puiſſance Eccléſiaſtique, & doit-il être réglé par ſes lois?

R. Le Mariage n'eſt pas ſeulement un contrat civil; mais inſtitué par Dieu lui-même, & élevé par J. C. à la dignité de Sacrement, il eſt devenu un des actes les plus ſolennels de la Religion, & *l'on ne doit pas le conſidérer comme une choſe purement humaine*, dit le catéchiſme du Concile de Trente. C'eſt de la nature des diſpoſitions avec leſquelles il ſe célèbre que dépendent la ſanctification des époux, l'éducation chrétienne des enfans, la conſervation & la propagation de la Religion: la Puiſſance Eccléſiaſtique a donc un grand intérêt d'en régler la célébration par ſes lois, & la foi Catholique enſeigne qu'elle en a le pouvoir. « Si quelqu'un dit » que l'Egliſe n'a pu établir des empêchemens » qui rendent le mariage nul & invalide... qu'il » ſoit anathème ». (Conc. Trid. Seſſ. 24. Can. IV.)

D. Devons-nous encore recourir au miniſtère des Prêtres pour d'autres ſecours ſpirituels?

R. Oui, vous devez encore y recourir principalement pour la Meſſe & pour l'inſtruction.

Vous ſavez que le ſaint ſacrifice de la Meſſe eſt l'acte le plus auguſte de la Religion, le plus capable d'honorer Dieu, de le remercier, d'intéreſſer ſa miſéricorde & de nous ouvrir le tréſor de ſes grâces. C'eſt J. C. lui-même que nous y avons pour Pontife & pour victime : dans l'excès & par le prodige de ſon amour, il ſe rend préſent ſur nos autels, il y reçoit nos hommages & nos prières, il s'y offre & nous offre avec lui à ſon Père par le Miniſtère des Prêtres, & il ſollicite par les mérites de ſon Sang toutes les grâces néceſſaires à ſon Egliſe. Le Ciel eſt, en ces heureux momens, abaiſſé vers la terre ; le Roi de gloire habite encore parmi nous, les Anges environnent ſon trône, & confondent leurs hommages avec ceux des ames fidelles : avec quel ſaiſiſſement de crainte & de reſpect ! mais avec quel ſaint empreſſement vous devez aſſiſter à la célébration de cet auguſte Myſtère ! dans les premiers ſiècles de perſécution, les Chrétiens ſe raſſembloient dans des lieux écartés, dans des ſouterreins, pour participer à l'offrande de la ſainte Victime ; & c'eſt aux pieds des autels, ſur leſquels ils adoroient le Sauveur immolé, qu'ils puiſoient le courage & la force du martyre. Animés du même eſprit de foi, du même déſir des grâces du ſalut, aſſiſtez, le plus ſouvent qu'il vous ſera poſſible, au ſaint ſacrifice de la Meſſe ; mais aſſiſtez-y dans le même eſprit de pénitence, d'amour & de ferveur, pour en retirer les mêmes fruits.

L'inſtruction eſt encore une fonction du ſaint Miniſtère très-importante pour votre ſanctifica-

tion. C'eſt par la prédication de la parole de Dieu que la foi s'eſt établie, s'eſt conſervée & propagée dans le monde ; que, dans tous les tems, les juſtes ont été affermis dans la piété, & les pécheurs rappelés à la pénitence. Tel eſt le moyen ordinaire que J. C. a établi pour perpétuer ſa Religion, & conduire les âmes dans la voie du ſalut. S'il étoit ſi néceſſaire, durant la paix de l'Egliſe, pour vous inſtruire des vérités ſaintes, pour vous rappeler vos devoirs & vous porter à les remplir, quel plus grand beſoin n'en avez-vous pas aujourd'hui, que le défaut d'inſtruction, depuis pluſieurs années, les prédications frénétiques, les écrits empoiſonnés, & tous les ſcandales de l'impiété ont conſpiré avec les paſſions, à groſſir & à étendre les nuages de l'ignorance, à affoiblir la foi, à corrompre la morale Chrétienne, à ébranler les juſtes, à endurcir les pécheurs, & à répandre, même parmi les fidelles qui reſtent dévoués à la Religion, mille funeſtes préjugés contraires à la ſainte auſtérité de ſes préceptes !

D. Il nous eſt donc bien important de poſſéder parmi nous les Miniſtres de la Religion. Mais la perſécution qui les pourſuit s'étendant ſur les fidelles qui les reçoivent, ſur les adminiſtrateurs qui les tolèrent, ſouvent même ſur ceux qui recourent à leur miniſtère, quel devoir nous reſte-t-il à remplir pour les conſerver au milieu de nous ?

R. Si les Miniſtres de la Religion ne vous préſentoient en leur perſonne que des amis généreux, qui ſe dévouaſſent à des ſouffrances & à des dangers pour vos plus chers intérêts temporels ; ou des médecins habiles & charitables qui, dans un tems de contagion, s'expoſaſſent eux-mêmes à la mort pour vous ſauver la vie,

vous n'héſiteriez pas de partager la perſécution qui les pourſuivroit, pour les conſerver au milieu de vous; & vous vous empreſſeriez de les accueillir, de pourvoir à leurs beſoins, & de les ſouſtraire, par tous les moyens qui dépendroient de vous, à la perſécution de leurs ennemis. Eh bien! ce n'eſt pas pour des intérêts périſſables de la terre, c'eſt pour vos intérêts éternels, pour les intérêts qui, aux yeux de l'homme ſage & religieux, ſont eſſentiellement les ſeuls intérêts que les Miniſtres de la Religion viennent remplir auprès de vous leur pénible & périlleux miniſtère; ils viennent guérir, non vos corps, mais vos âmes, vous préſerver, non d'une mort d'un inſtant & tôt ou tard inévitable, mais de la mort éternelle; ils viennent vous procurer le bonheur pour lequel ſeul il vous eſt important d'avoir reçu & de conſerver la vie, & c'eſt au nom de Dieu, dont ils ſont les envoyés, qu'ils viennent à vous: ne ſeroit-ce pas faire outrage à votre foi, à vos ſentimens, que d'entreprendre de vous exciter à une généreuſe reconnoiſſance, à un religieux dévoûment en leur faveur?

J. C. envoyant ſes diſciples pour annoncer le royaume de Dieu, leur dit: « celui qui vous » reçoit me reçoit, & celui qui me reçoit reçoit » mon Père qui m'a envoyé; ne vous embar- » raſſez donc de rien pour le chemin, & ne » portez avec vous ni ſac, ni pain, ni argent, » ni deux habits. En quelque maiſon que vous » entriez, dites d'abord: que la paix ſoit en » cette maiſon; & s'il s'y trouve quelque enfant » de paix, votre paix repoſera ſur lui; ſinon, » elle retournera ſur vous; demeurant dans la » maiſon où vous ſerez entré, mangez & buvez » de ce que l'on vous préſentera, car l'ouvrier » eſt digne de ſa récompenſe. Lorſqu'il ſe trou-

» vera des perſonnes qui ne voudront pas vous
» recevoir, ou ſi étant entré dans quelque ville
» l'on ne vous y reçoit pas, ſortez de ce lieu,
» & ſecouez contre ſes habitans la pouſſière de
» vos pieds pour ſervir de témoignage contr'eux.
» Je vous aſſure qu'au dernier jour, Sodome
» ſera traitée moins rigoureuſement que cette
» ville-là » (Matth. X, Luc IX & X).

Animés d'un ardent déſir de recevoir les bénédictions du Sauveur dans la perſonne de ſes Miniſtres, les Chrétiens s'empreſſerent toujours de les accueillir & de leur marquer, au milieu des perſécutions, un courageux dévouement; & l'eſprit ſaint a conſigné dans les ſaintes Ecritures, pour l'édification & l'exemple de tous les ſiècles, les noms des Chrétiens qui ſe ſignalèrent, dès le premier âge de l'Egliſe, par ce zèle religieux pour les Miniſtres de l'Evangile. L'Apôtre St. Paul, en particulier, en nomme un grand nombre dans ſes différentes Épîtres. « Je vous re-
» commande notre ſœur Phébé, écrit-il aux Ro-
» mains (c. XVI.), afin que vous la receviez
» au nom du Seigneur, comme on doit recevoir
» les Saints, & que vous l'aſſiſtiez dans toutes
» les choſes où elle pourroit avoir beſoin de
» vous; car elle en a aſſiſté elle-même pluſieurs,
» & moi en particulier. Saluez Priſque & Aquila
» qui ont travaillé avec moi pour le ſervice de
» J. C., qui ont expoſé leur tête pour me ſau-
» ver la vie, & qui ne m'ont pas obligé moi
» ſeul, mais encore toutes les Egliſes des Gen-
» tils, &c. » « Vous connoiſſez, écrit-il aux
» Corinthiens, (I. C. XVI), la famille de Ste-
» phanas, de Fortunat & d'Achaïque. Vous ſa-
» vez qu'ils ont été les premiers de l'Achaïe,
» & qu'ils ſe ſont conſacrés au ſervice des Saints.
» C'eſt pourquoi je vous ſupplie d'avoir des

» égards pour eux & pour tous ceux qui con-
» tribuent à l'œuvre de Dieu. Aquila & Priſcile,
» chez qui je demeure, vous ſaluent, &c., &c. »
L'Epître à Philémon eſt rempli d'éloges ſur ſa charité pour les Saints. L'Apôtre lui recommande Onéſime qu'il a engendré à la foi dans les priſons, & il ajoute : « préparez-moi auſſi un aſile,
» car j'eſpère que, par vos prières, je vous
» ſerai rendu, &c., &c. ».

L'hiſtoire des premières perſécutions de l'Egliſe eſt pleine de ces traits d'hoſpitalité, de tendre charité, de ſoins & de ſacrifices pour les Miniſtres de la Religion, & la Providence, qui veille à la conſervation de l'Egliſe, les a encore multipliés durant la perſécution de nos jours. Par-tout l'on a vu des fidelles rendre, avec une ſainte émulation, ces devoirs religieux aux envoyés du Seigneur ; pluſieurs ſe ſont dévoués plus particulièrement à les entretenir de leurs facultés, à leur procurer des aſiles, à les accompagner dans les routes, à les conduire auprès des mourans, ou de paroiſſe en paroiſſe, auprès des familles Chrétiennes qui ſollicitoient leurs ſecours. Et dans ces tems horribles & trop longs, hélas ! où la plus ſanguinaire des tyrannies, dont il y ait mémoire dans l'hiſtoire du monde, immoloit tous les jours tant de victimes ſur toute la ſurface de la France, où des lois auſſi inhumaines qu'impies, dévouoient à la mort ceux qui donnoient aſile à un Prêtre fidelle, combien de Chrétiens ont bravé ce danger ? Combien même entre les perſonnes d'un ſexe ou d'un âge foible, ſe ſont fait gloire de partager avec le Prêtre la couronne du martyre ? Parmi ceux même des fidelles qui n'ont pas eu le bonheur d'être couronnés pour une auſſi belle cauſe, un grand nombre s'en eſt montré digne par ſa conduite,

duite, & plusieurs ont eu la gloire de confesser leur religieux attachement aux Ministres du Seigneur, au milieu des outrages, des vexations, devant les tribunaux & dans les prisons. La foi & le zèle des fidelles ne nous la leur donne rien à leur prescrire à ce sujet, & il est bien moins nécessaire de leur montrer leurs devoirs envers les Ministres de la Religion, que de les engager à des mesures de réserve & de ménagement dans la manière de les remplir. Nous les invitons surtout à se souvenir que l'Eglise ne se défend pas, comme un camp, par la force des armes, & qu'à l'exemple de leur divin Maître & de tous ses disciples qui l'ont suivi dans la carrière de la persécution, les Ministres de J. C. sont toujours prêts à verser leur propre sang, plutôt que de laisser répandre celui de leurs persécuteurs.

D. Devons-nous le même dévouement & la même confiance à tous les Prêtres qui sont parmi nous?

R. Vous leur devez à tous les sentimens & les procedés de la charité; mais vous ne devez le dévouement du zèle religieux & de la confiance qu'à ceux qui vous sont envoyés au nom de l'Eglise, c'est-à-dire à ceux qui ont reçu la mission de notre légitime Archevêque, qui resident dans sa communion & dans la possession de sa confiance. Car les Evêques sont les premiers pasteurs de chaque diocèse, & c'est à eux qu'il appartient d'y établir les Pasteurs & les Ministres du second ordre: ceux-ci, selon l'ordre de la divine hierarchie, reçoivent des Evêques leur autorité, leur juridiction, leur titre à la confiance des fidelles: c'est par les Evêques qu'ils sont unis au souverain Pontife, & par le souverain Pontife à l'Eglise catholique dont il est le chef; c'est par conséquent à leur titre de communion avec l'Evêque légitime, de mission, d'approbation reçue de l'Evêque légitime ou de ses vicaires-généraux, qu'ils doivent

être reconnus pour Miniſtres de l'Egliſe. » L'Evêque eſt dans l'Egliſe, & l'Egliſe eſt dans l'Evêque, écrivoit S. Cyprien au ſujet des ſchiſmatiques ; celui qui n'eſt pas avec l'Evêque, n'eſt pas dans l'Egliſe.»

D'après cette règle, qui eſt la bouſſole de tout Catholique, au lieu de vous abandonner à aucune conſidération humaine ſur les qualités & les rapports des Miniſtres de la Religion, & bien moins d'élever des prétentions profanes ſur le choix à en faire, vous devez recevoir comme les vrais Miniſtres de l'Egliſe, comme les coopérateurs de J. C. pour votre ſanctification, & vos anciens Paſteurs dont la fidélité, depuis l'époque de la perſécution, a mérité un nouveau titre à votre affection & à votre confiance, & les autres Miniſtres qui vous ſont envoyés par notre Evêque ou ſes repréſentans, & qui ſont prépoſés, au nom & par l'autorité de l'Evêque, à la conduite d'une portion de ſon troupeau.

Vous devez au contraire repouſſer comme indignes de votre confiance, 1.° tout Prêtre qui ſe préſenteroit à vous ſans produire aucun titre, aucune preuve de miſſion, d'approbation reçue de notre Archevêque, ou de ſes Vicaires-généraux ; 2.° tout Prêtre qui ne profeſſera pas la même foi que notre Archevêque ; 3.° tout Prêtre qui ſe ſera ſéparé de la communion de notre Archevêque, pour adhérer à celle de l'Evêque ſchiſmatique ; 4.° tout Prêtre qui a prêté le ſerment du ſchiſme & de l'héréſie, & qui n'en aura pas rétracté l'acte, ni réparé le ſcandale ; 5.° tous Eccléſiaſtiques qui, pour ſe ſouſtraire à la perſécuton, ont donné entre des mains laïques, la démiſſion de leur charge paſtorale, ou déclaré qu'ils renonçoient à leurs fonctions ; qui ont livré leurs lettres d'ordre, d'inſtitution Canonique, de Deſſerte ou de Vicariat ; à plus forte raiſon ceux qui ont ſigné l'abominable formule d'apoſtaſie, qui ſe ſont mariés ou ont fait ſemblant de ſe marier ; qui ont concouru d'une

manière active à la perſécution, à la ſuſpenſion du culte, à la profanation des choſes ſaintes & autres excès de l'impieté. Les Evêques ſchiſmatiques eux-mêmes ont dénoncé comme *indignes de leur état & de la confiance des fidelles* les Eccléſiaſtiques qui ſont tombés dans les délits de cette dernière claſſe. (Lettre encyclique.)

Néanmoins comme c'eſt à l'Evêque qu'appartient le jugement des Eccléſiaſtiques coupables & la réconciliation des pénitens, ſi, ayant égard à la nature des délits, aux différentes circonſtances qui en atténuent la grieveté, à la ſatisfaction des pénitens & aux beſoins de la Religion, notre Archevêque prononce un jugement d'indulgence en faveur de quelques Prêtres coupables du ſerment ou de quelque autre faute canonique, & les déclare réhabilités dans l'exercice des ſaintes fonctions ; non-ſeulement vous n'aurez pas à craindre de leur rendre votre confiance, mais vous la leur devrez comme à des Miniſtres qui vous ſont envoyés au nom de l'Egliſe, & vous manqueriez également à la charité, à la juſtice & à la Religion, ſi vous tentiez d'affoiblir la confiance que d'autres fidelles leur donneroient.

D. Faut il donc ſe paſſer de la Meſſe, des Sacremens & de tout culte de religion plutôt que de recevoir ces ſecours par le miniſtère des prêtres qui ne ſont pas ſoumis à nos ſupérieurs légitimes ?

R. Oui ; ſi l'on ne pouvoit avoir ces ſecours & ces conſolations ſpirituelles que par le miniſtère des prêtres hérétiques & ſchiſmatiques, il faudroit s'en paſſer, parce qu'en communiquant avec eux dans les choſes ſaintes, ce ne ſont pas des actes de religion que l'on fait, ce ſont des profanations & des ſacrilèges ; ce ne ſont pas des grâces, des conſolations que l'on reçoit, ce ſont des anathèmes & des malédictions.

Ceux qui participent à l'exercice du culte exté-

meur célébré dans l'Eglise constitutionnelle, déclarent reconnoître les ministres schismatiques & s'attacher à eux comme à leurs pasteurs, ils se montrent par-là même séparés de leurs pasteurs légitimes & de l'Eglise de J. C.; ils professent ouvertement le schisme par leur union à l'Eglise schismatique; ils se rendent complices de toutes les persécutions, de tous les sacriléges, de toutes les iniquités des ministres schismatiques; ils accréditent & fomentent le schisme par leur exemple; ils scandalisent les fidelles; ils s'exposent eux-mêmes à perdre la foi, & ils désobéissent aux lois de l'Eglise, qui leur défend cette communication. » Fuyez, dit le souverain Pontife, tous les usur-» pateurs, sous quelque nom qu'ils se présentent » à vous, soit d'Archevêques, soit d'Evêques ou » de Curés ». (Bref du 13 avril 1791) Tel étoit le langage des Pontifes de l'Eglise dans les premiers siècles. » Ce n'est pas seulement contre » Coré, Dathan & Abiron que la colère de Dieu » éclate, écrivoit S. Cyprien; c'est contre tous » ceux qui s'unissent à eux..... Fuyez tous les » schismatiques: fuyez leurs tabernacles, & gar-» dez-vous de prêter l'oreille à leurs discours; » fuyez les comme la peste; qu'ils soient seuls » hors de l'Eglise ».

D. Mais on a conservé dans l'Eglise constitutionnelle les mêmes sacremens, la messe, les vepres, les prières pour les morts, les mêmes habits, & généralement tout ce qui tient au culte extérieur; pourquoi serions-nous coupables d'y participer?

R. Il est vrai que l'on a conservé à peu-près le même culte extérieur dans l'église constitutionnelle. On étoit trop adroit pour le supprimer; cela eût ouvert les yeux au peuple, & il auroit vu que l'on en vouloit réellement à la religion.

Mais que sert le culte extérieur, s'il est dé-

pourvu de l'ame & de la réalité de la religion? Suffit-il pour le salut, sans la vraie foi, & sans l'union avec l'Eglise de J. C.?

Si un ministre Luthérien ou Calviniste, si un Juif ou un Mahométan venoit à se présenter dans une Eglise, qu'il s'habillât des ornemens sacerdotaux, & qu'il célebrât la messe & toutes les parties de l'office divin, un Catholique ne mettroit pas sans doute sa confiance dans un tel culte ainsi exercé, & il ne le regarderoit pas comme agréable à Dieu & utile au salut; il le regarderoit au contraire comme une profanation sacrilege du culte de notre sainte religion. Et si ce ministre profanateur portoit l'attentat jusqu'à vouloir absoudre des pechés, ordonner des prêtres & des évêques, bénir les mariages, &c. &c. le croiroit-on pour cela vrai ministre de l'Eglise, & auroit-on confiance à la vertu des sacremens qu'il prétendroit administrer?

Il importe donc de ne pas envisager le culte extérieur en lui-même, & dans ce qui frappe les sens; mais de considérer le caractère, les pouvoirs & la communion du ministre qui l'exerce. Un laïque ne célébreroit pas validement le sacrifice de la messe, quand il en réciteroit toutes les paroles, qu'il en feroit toutes les cérémonies avec l'appareil ordinaire, & il n'administreroit validement aucun des sacremens, le baptême excepté. Un prêtre qui ne seroit pas approuvé pour la confession par son Evêque légitime, n'auroit pas le pouvoir d'absoudre les péchés, & les sentences d'absolution qu'il prononceroit, seroient nulles & de nul effet.

Un evêque & un prêtre schismatiques, hérétiques, peuvent donc, il est vrai, célébrer validement le sacrifice de la messe, mais ils le célébrent d'une maniere sacrilége au nom de la secte schismatique & au mépris des lois de l'Eglise, qui le

leur défend ; en célébrant, ils élèvent autel contre autel, & ils font une profeſſion ouverte de ſchiſme & de révolte contre l'Egliſe. Il en eſt de même des ſacremens qu'ils adminiſtrent, des prières publiques auxquelles ils préſident, & des autres parties du culte extérieur qu'ils célébrent ; ils n'exercent par tout qu'un miniſtère ſchiſmatique, & par conſéquent ſtérile en grâces, profane & étranger à la religion, ſacrilége, réprouvé par l'égliſe, maudit de Dieu & funeſte à ceux qui y participent.

D. Les laïques ſont ils obligés de ſavoir tout cela & ces queſtions ſur l'Egliſe Conſtitutionnelle ne ſont-elles pas une affaire des prêtres à laquelle les ſimples fidelles n'ont rien à voir ?

R. La queſtion ſur l'Egliſe Conſtitutionnelle intéreſſe la foi & le ſalut des fidelles ; il s'agit de ſavoir ſi elle eſt la vraie Egliſe ou une Egliſe héretique & ſchiſmatique ; ſi elle eſt la voie du ſalut ou la voie de la perdition. Or ſans doute il eſt important pour les ſimples fidelles de le ſavoir, & c'eſt bien là auſſi leur affaire & leur grande & unique affaire. N'eſt-ce par pour eux qu'eſt la Religion ? & n'eſt-ce pas pour la conſerver, pour en recevoir les ſecours, les grâces & les récompenſes, qu'ils doivent ſe tenir fidelement attachés à ſes légitimes miniſtres ? peut-il leur être indifférent de ſuivre le miniſtre de l'erreur ou celui de la vérité, le miniſtre de Satan ou celui de J. C. ? Se croiroient-ils en ſureté de conſcience & dans la voie du ſalut ſi, ſous le prétexte que ce n'eſt pas à eux de juger de la légitimité des miniſtres, ils ſuivoient les enſeignemens & le culte d'un miniſtre Juif ou Mahométan ? ne ſe déclareroient-ils pas par là même apoſtats, & ne profeſſeroient-ils pas le Judaïſme & le Mahométiſme ? Il eſt de même de l'adhéſion aux

miniſtres hérétiques & ſchiſmatiques ; ceux qui les ſuivent ſe montrent hérétiques & ſchiſmatiques, ſéparés du ſein de l'Egliſe, exclus de ſes bienfaits, & coupables de profanation & de ſacrilége dans les meſſes qu'ils entendent, dans les ſacremens qu'ils reçoivent, dans tous les actes extérieurs de Religion qu'ils excercent en communion avec eux. Ce n'eſt donc pas ſeulement tant pis pour les prêtres s'ils font mal, mais ce ſera bien auſſi tant pis pour les fidelles aſſez entétés pour être attachés aux miniſtres ſchiſmatiques ; parce que, par leur héréſie, leur ſchiſme & leur révolte, s'étant ſéparés de l'Egliſe Catholique, en les ſuivant, les fidelles en ſont ſeparés tout comme eux, & par là ils ſont hors de l'Egliſe, c'eſt-à-dire dans la voie de la damnation.

Avant la naiſſance de l'Egliſe Conſtitutionnelle, la vraie Egliſe de J. C. exiſtoit, les fidelles la reconnoiſſoient dans la communion du Pape & de tous les Evêques de la Catholicité. Eh bien! cette même Egliſe exiſte encore, elle n'a point changé, elle conſerve ſon autorité & tous ſes droits .... qu'ils l'écoutent & qu'ils fuyent les miniſtres qu'elle condamne comme déſerteurs de la foi, comme uſurpateurs de ſes droits & de ſon unité.

D. Les ſimples fidelles doivent-ils aider le zèle & coopérer aux travaux des Miniſtres de l'Egliſe pour le rétabliſſement de la Religion ?

R. Oui, les ſimples fidelles, à qui il n'eſt jamais permis d'être indifférens ſur les intérêts de de la gloire de Dieu, ni ſur le ſalut de leurs frères, doivent y concourir, ſurtout en ce tems, de tout leur pouvoir. Quand la foi eſt en danger, tout chrétien eſt ſoldat. La Religion opprimée les appelle à ſon ſecours, & les conjure de coopérer aux efforts de ſes Miniſtres pour ſon

triomphe : pourroient-ils être insensibles à sa voix ? Avec quel zèle ne doivent-ils pas travailler à réparer les ruines de ses temples, à relever ses autels abattus par l'impiété, à rétablir son culte dans son ancienne splendeur.

Mais c'est surtout dans les ames que l'empire de la Religion doit se rétablir. Hélas ! que les épaisses ténèbres dérobent encore la connoissance de ses vérités saintes à beaucoup de Chrétiens, qui ne cessent de blasphémer ce qu'ils ignorent ! Quel prestige de passions éloigne encore tant de Chrétiens des voies de la justice & du bonheur, & les entraîne dans le chemin de l'iniquité & de la damnation ! A la vue d'un endurcissement si funeste, d'un aveuglement si déplorable, quel vrai fidelle ne se sent pas ému de compassion & animé du désir le plus pressant de dessiller les yeux de ses frères & de toucher leurs cœurs, de les ramener à la foi, au respect & à l'amour de la Religion ? Si vous voyiez un aveugle marcher sans guide sur le bord d'un affreux précipice, ne vous alarmeriez-vous pas du danger qu'il courroit ? ne l'avertiriez-vous pas à grands cris, & ne vous empresseriez-vous pas de lui tendre une main secourable ? Mais à quel danger infiniment plus terrible s'exposent les Chrétiens qui marchent les yeux bandés sur le bord de l'abyme infernal, & qui sont à chaque instant sur le point d'y être engloutis ! Si vous avez la foi, si vous croyez à l'eternité, quel plus affligeant spectacle pour vous ! Est-il aussi un devoir plus pressant que celui de préserver vos frères du plus affreux des malheurs ? Quelques-uns sont, à la vérité, des aveugles volontaires, des hommes obstinés à leur propre perte, mais n'est ce pas ce qui doit vous toucher pour eux d'une plus profonde compassion, & vous inspirer pour leur salut une charité plus active & plus

courageuſe ? On n'abandonne pas un malade parce qu'il eſt atteint d'accès de frénéſie, & on ne lui laiſſe pas la liberté de ſe détruire. Or quel plus funeſte état de frénéſie, que celui d'un homme qui s'efforce d'étouffer en lui la voix de la conſcience, de la raiſon, de la Religion; qui fait à ſon ame des plaies mortelles, qui marche hardiment vers ſa perte & ſe précipite dans un abyme infini de misères & de ſouffrances ? Ne craignez donc pas de vous rendre importuns à vos frères, pour les retirer de la voie de la damnation; mais animés d'un zèle conſtant & courageux pour leur bonheur, repréſentez-leur ſouvent l'affreux danger auquel ils s'expoſent; inſtruiſez-les, exhortez-les, conjurez-les, faites tous vos efforts, chacun par les moyens qui vous ſont propres, pour les ramener dans la voie du ſalut.

Vous n'avez pas, il eſt vrai, à cette fin le caractère, les grâces & la miſſion des Miniſtres du Seigneur, & ce ſeroit une témérité répréhenſible, même ſacrilége, de vous arroger les fonctions excluſivement réſervées à ceux qui ont reçu le ſacrement de l'Ordre; mais, en qualité de Chrétiens, vous êtes aſſociés au miniſtère des Prêtres, pour la cauſe de J. C.; vous formez une milice ſainte, un *ſacerdoce royal*; vous êtes revêtus d'un miniſtère de charité auquel vous ne pouvez manquer, ſans être infidelles au premier & au plus grand des commandemens : car on n'aime pas Dieu quand l'on eſt inſenſible aux outrages qui lui ſont faits, & que l'on ne cherche pas à procurer ſa gloire; on n'aime pas le prochain quand on le voit périr, ſans douleur, & que l'on ne fait rien pour empêcher ſa perte. Il importe donc eſſentiellement à votre propre ſalut de remplir ce miniſtère. Oh ! qu'il eſt grand aux yeux de

la foi, & qu'il doit être cher à votre cœur ! Concourir à la gloire de Dieu & au salut éternel de vos frères, est-il une affaire, une entreprise plus digne de vous occuper sur la terre, & une œuvre plus méritoire pour le Ciel ? » Ceux qui » en auront instruit plusieurs dans les voies de » la justice, brilleront comme des étoiles dans » toute l'éternité ». (Daniel XI.) » Mes frères, » écrivoit l'Apôtre S. Jacques aux premiers » Chrétiens, si l'un d'entre vous s'égare du che- » min de la vérité, & que quelqu'un l'y fasse » rentrer, qu'il sache que celui qui convertira » un pécheur & le retirera de son égarement, » sauvera une ame de la mort & couvrira la » multitude de ses péchés ». (Jac. V.)

Exercez ce Ministère de charité avec un plus grand zèle pour la consolation des malades & le salut des mourans : exhortez-les à la patience, à la douleur de leurs fautes, à la réparation de leurs scandales ; préparez-les à recevoir dignement les Sacremens, & procurez-leur un Prêtre à cette fin ; inspirez-leur les actes de foi, d'espérance & de charité ; soutenez leur patience, leur courage par de touchantes réflexions, par des prières affectueuses & de saintes lectures, & ne les abandonnez qu'au moment où ils auront rendu leur ame au Seigneur. Quel bonheur, quels mérites pour vous, si vous procurez leur salut par ces œuvres de charité ! Vous gagnerez d'ailleurs, en les exerçant, une indulgence par laquelle le Souverain Pontife a voulu intéresser à leur pratique le zèle & la piété des fidelles.

Mais si c'est un devoir pour tous les Chrétiens de travailler à la sanctification de leurs frères, s'ils leur doivent une plus grande charité pour leur ame, & dans l'ordre de la vie éternelle, que pour leur corps, & dans l'ordre de la vie présente, c'est un devoir bien plus rigoureux encore pour les

Epoux à l'égard l'un de l'autre ; pour les Parens, à l'égard de leurs enfans ; pour les Parrains & Marraines, à l'égard de leurs enfans spirituels ; enfin pour les Maîtres & Maîtresses, à l'égard de leurs domestiques». » Si quelqu'un, dit l'Apôtre » S. Paul, n'a pas soin des siens, & surtout » de ceux qui habitent sa maison, il est infidelle » & pire qu'un infidelle ». Les personnes engagées dans quelque pieuse confrairie doivent aussi se rappeler & remplir avec zèle l'obligation spéciale qu'elles ont contractée d'édifier par leurs exemples & de contribuer de tous leurs moyens à la gloire de Dieu & à la sanctification de leurs confrères.

Que chacun réfléchisse donc ici sur ses devoirs, & qu'il se présente d'avance au jugement de Dieu, pour le compte qu'il aura à rendre des ames dont il aura pu & dû empêcher la perte. Oh ! si tous les fidelles connoissoient ici toute l'étendue de leurs obligations, s'ils étoient animés des sentimens de zèle & de charité dont brûloient les premiers Chrétiens, s'ils mettoient à l'instruction, à la sanctification de leurs frères autant d'intérêt & de soins que les impies ont mis d'acharnement & d'activité à les aveugler & à les perdre, quelle nouvelle face prendroit bientôt la Religion parmi nous, & quelle ample moisson seroit préparée aux travaux des ouvriers du Seigneur ! Regardez-vous donc comme associés à leur Ministère, & qu'il n'y ait personne parmi vous qui n'y concoure avec tout le zèle dont vous devez être animés pour la gloire de Dieu & le salut de vos frères. Etudiez pour cela les caractères, les préventions injustes, les aveugles préjugés, les passions de ceux dont les intérêts éternels vous occuperont ; approfondissez la cause de l'incrédulité des uns, de la corruption des autres ; méditez, consultez sur les remèdes les

plus propres à leur guériſon ; choiſiſſez les momens ; employez tous les moyens de perſuation ; intéreſſez le Ciel à vos efforts par vos prières ; mais ne vous laſſez pas, en attendant les momens de la grâce. & donnez à votre zèle l'expreſſion la plus touchante, par les attraits puiſſans du bon exemple & les charmes de toutes les vertus.

D. Sommes nous plus étroitement obligés, en ce tems, au précepte de l'édification du prochain, & à la pratique de quelles vertus devons-nous plus particulièrement nous appliquer ?

R. Quoiqu'un Chrétien doive, dans tous les tems, répandre la bonne odeur de J. C. & faire glorifier ſon ſaint nom, il y eſt obligé plus étroitement dans un tems d'impiété & de perſécution, où la vertu des bons exemples eſt plus neceſſaire pour le ſoutien des foibles, pour la converſion des pécheurs, pour la gloire de la Religion & la réfutation des calomnies dont elle eſt chargée par ſes ennemis. La ſainteté des mœurs des Chrétiens eſt la preuve la plus ſenſible de la divinité du Chriſtianiſme, & c'eſt par ce moyen puiſſant que les Apôtres apprenoient aux premiers Chrétiens à réſiſter aux perſécuteurs. « Mes frères, écrivoit S. Pierre aux premiers » fidelles, vous êtes la race choiſie, un peu- » ple d'acquiſition, une nation ſainte, diſperſée » parmi les Gentils, afin que vous annonciez la » vertu de celui qui vous a appelés des ténèbres » à ſon admirable lumière. Je vous exhorte, » mes bien aimés, à vous abſtenir, comme » étrangers & voyageurs ſur la terre, des con- » voitiſes de la chair qui combattent contre » l'ame, montrant une bonne conduite parmi » les nations, afin qu'au lieu de vous calomnier, » comme ſi vous étiez des malfaiteurs, vos enne- » mis ſoient confondus, & qu'à la vue de » vos bonnes œuvres ils ſoient portés à glorifier

» Dieu au tems de sa visite... Car c'est la volonté » de Dieu que vous conduisant comme ses » serviteurs, & ne faisant point servir la liberté » de voile à la malice, vous réduisiez au silence » les hommes ignorans & insensés qui vous perse- » cutent ». Nous vous adressons aujourd'hui le même langage, & nous vous exhortons à honorer votre Religion par les bonnes œuvres, & à confondre l'impiété par le spectacle imposant de toutes les vertus, surtout par le détachement des biens de la terre, par la justice, la patience, le pardon des injures, la bienfaisance & la pureté des mœurs.

Loin de vous donc l'avarice, qui est une espèce d'idolâtrie, la cupidité, qui est, selon S. Paul, la racine de tous les maux & un écueil pour la foi; car ceux qui veulent devenir riches, ajoute-t-il, tombent dans les tentations & les piéges du démon, & ils sont en proie à mille désirs inutiles & pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abyme de la mort & de la damnation. Malheur donc à ces hommes terrestres qui oubliant l'héritage céleste, ne respirent que pour l'agrandissement d'une fortune périssable, & qui sont toujours prêts à l'acheter au prix de leur ame. Hélas! à quoi aboutiront tant de spéculations, de sollicitudes & de travaux? « Insensés, leur dit J. C., cette nuit même on vous demandera votre ame: que vous serviront les richesses que vous avez accumulées »?

Loin de vous toute fraude, toute vexation, toute injustice, toute cruauté, toute coopération aux œuvres d'iniquité; car *les injustes*, *les voleurs*, *les ravisseurs ne posséderont pas le royaume de Dieu*. Souvenez-vous que la force & la violence ne forment pas le droit; que la justice, toujours immuable dans ses règles, comme imprescriptible dans ses droits, ne cesse de

réclamer en faveur des opprimés, & que Dieu a promis d'être un jour leur vengeur. N'enviez donc pas le fort de ceux qui s'enrichiſſent à leurs dépens : *une petite fortune eſt un plus grand tréſor pour l'homme juſte, que toutes les richeſſes des pécheurs*, (Pſ. 36.) & il vaut bien mieux ſouffrir des privations dans l'innocence, que d'acquérir l'abondance par les voies de l'iniquité. Soyez donc fidelles à toutes les lois de la juſtice, & gardez-vous du danger d'être jamais traduits devant les tribunaux pour de mauvaiſes actions ; ſi vous avez à ſouffrir, « que nul d'entre vous, dit l'Apôtre S. Pierre, ne » ſouffre comme voleur, ou comme homicide, » comme calomniateur, comme raviſeur du bien » d'autrui », & que nous puiſſions encore aujourd'hui adreſſer à la Puiſſance qui nous gouverne le défi que Tertulien adreſſoit au Sénat Romain, dans ſon Apologie pour les Chrétiens, de trouver aucun vrai Chrétien dans le nombre des malfaiteurs qui rempliſſoient les priſons, ou qui étoient immolés ſur les échafauds.

Mais pour ſouffrir en Chrétien, il ne ſuffit pas de ſouffrir en qualité d'innocent, il faut ſouffrir avec réſignation, avec patience, même avec joie, dans la foi des promeſſes, dans l'eſpérance de la couronne réſervée aux ſouffrances : un Chrétien n'eſt pas appelé au bonheur ſur la terre, mais au bonheur éternel du Ciel ; il a été marqué dans le baptême du ſceau de la croix, & c'eſt par la voie de la croix, qu'à l'exemple de ſon divin maître & de tous ſes vrais Diſciples, il doit arriver à la gloire. Une gloire éternelle pour un moment de tribulation ! ah qui ne déſirera de l'acheter à ce prix ? qui s'abandonnera au découragement, à l'impatience, aux murmures ? qui n'enviera plutôt les bénédictions promiſes à ceux qui ſouffrent ? *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils ſeront conſolés. Bienheureux ceux qui ſouffrent perſécu-*

tion pour la justice, parce que le Royaume des Cieux est à eux.

Pénétrés de ces sentimens de la foi, animés de ces dispositions vraiment Chrétiennes, ne montrez à tous les hommes, même à vos ennemis, que douceur & charité, & bannissez parmi vous les animosités, les querelles, les haines, les fureurs, les vengeances; car vous êtes les enfans du Dieu de paix, les adorateurs d'une Religion qui ne respire que charité, les disciples de l'homme-Dieu, qui vous a laissé l'exemple & imposé le précepte du pardon des injures & de l'amour des ennemis. » Aimez vos ennemis, dit J. C.; faites du bien » à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux » qui vous persécutent & vous calomnient, » afin que vous soyez les enfans de votre » Père céleste, qui fait lever son soleil sur les » bons & les méchans, & qui envoie la rosée » du Ciel sur les justes & les injustes. Car, si » vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle » récompense aurez-vous? Les Publicains n'en » font-ils pas autant? Et si vous ne saluez » que vos frères, que faites-vous de plus que » les Payens »? (Matth. V.) Généreuse charité, vertu sublime, dont il n'est donné qu'à un cœur chrétien d'atteindre la perfection & de goûter les douceurs; mais vertu indispensable pour le salut; car « en vain, dit le grand Apôtre, » vous auriez le don des langues & des miracles; » en vain vous distribueriez votre fortune aux » pauvres, vous livreriez votre corps aux flam- » mes pour la Religion: si vous n'avez pas la » charité, cette charité, qui est douce, patiente, » qui oublie le mal, qui ne s'emporte point à » la colère, qui supporte tout.... Rien ne vous » sera utile devant Dieu »; (1. Cor. XIII.) vertu qui fut dans tous les tems, mais surtout durant les persécutions, la gloire & le triomphe de

la Religion. Qu'elle le ſoit encore aujourd'hui, qu'elle ſanctifie vos ſouffrances, qu'elle vous ſoutienne dans vos combats, qu'elle force vos ennemis à l'eſtime, à l'admiration, à l'amour d'une Religion qui commande & inſpire une vertu ſi digne du Ciel, & ſi utile à la paix & à l'ordre des ſociétés !

Répandez les doux effets de votre charité ſur tous les hommes, & principalement ſur ceux qui conſervent avec vous la même foi : conſolez l'affligé, ſoutenez le foible, protégez l'opprimé, ſecourez le pauvre, viſitez le malade, donnez l'hoſpitalité à l'étranger, & n'oubliez pas ceux qui ſouffrent dans les priſons, ceux ſurtout qui ſont dans les liens pour la cauſe de la foi. Puiſſiez-vous faire revivre ces beaux ſiècles de l'Egliſe, où les Chrétiens n'avoient tous qu'une même fortune, qu'un cœur & qu'une ame, & montrés parmi vous le règne de cette vraie *fraternité* dont une hypocrite & cruelle philoſophie a bien pu proclamer le nom, mais dont il n'appartient qu'à la Religion d'inſpirer les ſentimens & de produire les effets !

Renouvellez auſſi le ſpectacle raviſſant de la pureté primitive des mœurs des Chrétiens, & que la vertu la plus délicate ſoit auſſi la plus reſpectée parmi vous. Malheur & anathème à cette *liberté* corruptrice des mœurs, qui n'affranchit l'homme du frein ſalutaire de la Religion, que pour le rendre eſclave des paſſions, pour le dégrader à la condition de la brute, & l'engloutir dans le bourbier du vice. Hélas ! de quels ravages elle menace notre infortunée patrie ! Il n'y a plus d'honneur décerné à la vertu, & le libertinage ſe produit au grand jour, ſans rougir ; il ſe peint aux yeux, il flatte les oreilles par des chants licentieux, il ſe montre audacieuſement dans les converſations, dans les écrits. Ce n'eſt plus un

égarement

égarement momentané des passions, c'est une corruption qui gagne le fond du cœur, qui obscurcit les lumières de l'esprit, qui confond les notions du vice & de la vertu, qui ne connoît plus de réserve & de modestie, & qui brise les barrières de la pudeur. La digue est rompue & le torrent se répand à grands flots, il verse ses eaux empoisonnées des villes dans les campagnes, & il semble menacer de tout entraîner; l'ancienne génération a peine à résister, & la nouvelle est près de faire naufrage. Ciel! arrêtez de tels ravages, & sauvez nos mœurs. Et vous qui luttez contre le torrent, vertueux Chrétiens, jeunesse privilégiée, redoublez d'efforts & de courage, & ne vous laissez pas entraîner. Malgré les vains discours de ces hommes qui altèrent toute doctrine, & qui, selon l'expression des saintes Ecritures, se corrompent dans les voies de la nature, il n'est pas moins vrai que l'impudicité est un vice qui souille & dégrade l'homme, qui pervertit sa raison & ses sentimens, qui fait des *membres de J. C. les membres d'une prostituée* (1, Cor. VI.), qui profane *les temples de l'Esprit Saint* (ibid), & qui anéantit le prix de la rédemption du Sauveur.

Cette doctrine n'est pas, comme l'on veut vous l'insinuer, une exagération des Prêtres? c'est la voix de la raison dégagée des liens des passions, telle qu'elle s'est fait entendre, même au milieu de la superstition Payenne; c'est la morale du Christianisme, qui a eu des martyrs de la chasteté, comme des martyrs de la foi; c'est le langage formel des saintes Ecritures, répété dans tous les siècles par tous les oracles de la Religion: « fuyez » la fornication, car ni les fornicateurs, ni les » idolâtres, ni les adultères, ni les hommes aban- » donnés à la molleſſe & aux péchés contre na- » ture... ne posséderont le royaume de Dieu »

(1, Cor. VI.) Il n'eſt pas de vice dont les Livres ſaints nous retracent plus ſouvent la condamnation & les châtimens rigoureux; J. C. en condamne juſqu'à la vue, au déſir & à la penſée; S. Paul ne veut même pas que le nom de fornication ſoit prononcé parmi les fidelles. Sont-ils donc Chrétiens ces hommes qui, oubliant la dignité de leur nature & la ſainteté de leur vocation, prétendent concilier la Religion avec le plus honteux & le plus funeſte des vices ? Fuyez leurs diſcours, leur ſociété, & ſurtout la contagion de leurs exemples. Jeunes perſonnes d'un ſexe ſi dévoué à la piété, mais ſi ſuſceptibles des impreſſions qui l'eteignent, fermez les oreilles à la voix de la ſeduction, & gardez ſoigneuſement toutes les avenues de votre cœur : le poiſon cherche à s'y inſinuer par tous les ſens; tenez-les dans l'aſſujettiſſement & ne les laiſſez pas égarer ſur des objets corrupteurs ; détournez vos yeux de toute peinture laſcive, de toute lecture dangereuſe, de tout exemple, de tout objet ſéducteur ; ne ſouillez jamais votre langue par les chants du vice, ni par aucune parole déshonnête; n'expoſez pas votre foibleſſe à l'écueil des ſociétés, des divertiſſemens & des aſſemblées où règne l'*eſprit immonde* ; évitez l'oiſiveté, la diſſipation, la molleſſe, la vanité & le luxe des parures des filles de Babylone. L'innocence des mœurs eſt pour vous le plus précieux tréſor, comme la plus belle parure : préſervez-là de tout danger, conſervez-la avec un ſoin religieux, & s'il faut faire des ſacrifices, s'il faut ſoutenir des combats, recourez au Dieu de force, invoquez la reine des Vierges, & imitez, s'il eſt néceſſaire, l'exemple de Sainte Agnès, de Sainte Agathe, de Sainte Urſule, & de tant d'autres célébres martyres de la virginité.

D. Par quel moyen pourrons-nous réſiſter

à tant de tentations & pratiquer les vertus que vous venez de nous recommander?

R. C'eſt par la grâce de J. C. que l'on ſurmonte les tentations, que l'on ſe préſerve de la contagion de tous les vices, & que l'on ſe forme à la pratique de toutes les vertus : demandez-là par de ferventes prières, & elle vous ſera accordée. Elevez donc chaque matin vos yeux vers les montagnes ſaintes d'où vous doit venir le ſecours ; proſternez-vous devant le tróne du Tout-Puiſſant & adorez ſon ſouverain domaine ſur vous, ſur vos familles, ſur vos biens & ſur le ſort des Empires ; offrez-lui un cœur reconnoiſſant pour tous ſes bienfaits, mais ſurtout pour celui de votre rédemption, de votre baptême, de votre vocation à la Religion Catholique ; conſacrez à ſa gloire vos penſées, vos affections, vos projets, vos ſouffrances & vos œuvres ; demandez avec une humble confiance les ſecours efficaces de la grâce, qui vous éclairent dans vos démarches, qui vous préſervent des dangers, qui vous ſoutiennent dans les tentations, qui vous faſſent triompher de tous les aſſauts que l'ennemi du ſalut pourra vous livrer. Puiſez encore des forces dans le ſaint ſacrifice de la Meſſe, s'il vous eſt poſſible d'y aſſiſter ; & ſi vous ne le pouvez, uniſſez-vous chaque matin ſpirituellement, pendant une demi-heure, autant que vos occupations vous le permettront, aux ſaints ſacrifices qui ſe célèbrent dans la Catholicité. Le Souverain Pontife a attaché à cette ſainte pratique une indulgence que l'on peut gagner chaque jour. Durant le reſte de la journée offrez à Dieu vos travaux, vos principales actions ; rappelez-vous ſouvent la penſée de ſa préſence, & recourez à lui dans toutes les tentations. Le ſoir, marquez à Dieu votre reconnoiſſance pour les grâces reçues, votre douleur

des fautes commises, un ferme propos de mener une vie plus sainte, un abandon de vous-même à sa volonté & pour la vie & pour la mort. Faites, autant qu'il vous est possible, le saint exercice journalier de la prière du matin & du soir, en famille, au milieu de vos enfans & de vos domestiques. Si vous êtes fidelles, vous y trouverez une source abondante de grâces, d'encouragement & de consolation. Mais si vous veniez à le négliger, si vous passiez vos jours sans invoquer Dieu, sans penser à lui, quel secours pourriez-vous en attendre, & en quoi differeriez-vous des impies & des athées? Car il n'y eut jamais de Religion sans l'invocation de la Divinité, sans l'exercice de la prière.

D. Comment devons-nous passer les jours de Dimanches & de Fêtes?

R. Vous devez les sanctifier par des exercices de Religion & par la pratique des bonnes œuvres. C'est ici un précepte rigoureux, qui vous oblige comme avant la persécution: nulle puissance civile ne peut vous en dispenser, parce que les hommes ne peuvent rien contre l'autorité de Dieu qui nous commande ou directement par ses lois, ou par l'organe de son Eglise. Ce précepte, comme vous le savez, n'a pas seulement pour objet la cessation des œuvres serviles: comment pourroit-on croire que Dieu & l'Eglise défendissent si rigoureusement en ces jours un travail, qui par lui-même est innocent, utile & même méritoire pour le Ciel, quand il se fait dans des dispositions religieuses, s'ils permettoient de passer ces jours dans l'oisiveté, dans de vains & frivoles amusemens, & surtout dans des divertissemens dangereux & criminels? Non, le travail n'est défendu en ces jours, que parce qu'ils doivent être entièrement consacrés au service de Dieu & à notre salut, parce qu'on doit le *sanctifier* par les exercices de la Religion & par toutes sortes de bonnes œuvres.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les Chrétiens voyoient arriver avec joie ces jours saints ; ils assistoient sans aucune distinction de rang, d'âge & d'état, à toutes les heures de l'office divin qui s'y célébroit le jour & la nuit, les pères & les mères de famille, les maîtres & les maîtresses conduisoient eux-mêmes leurs enfans & leurs domestiques dans les Eglises, ils y assistoient avec attendrissement à la célébration des saints Mystères ; ils y participoient avec ferveur au Corps de J. C. ; ils écoutoient avec respect la lecture de l'Evangile, & recevoient avec avidité les instructions des Ministres de l'Eglise. De retour en leurs maisons ; & dans les intervalles des offices, ils répétoient aux infirmes & à ceux qui n'avoient pu se rendre à la sainte assemblée, les instructions & les touchantes exhortations qu'ils venoient d'entendre ; ils les méditoient eux-mêmes & se les appliquoient selon leurs besoins ; ils s'occupoient de pieuses lectures, d'entretiens édifians, & ils terminoient ces saintes journées par la pratique des bonnes œuvres qui étoient à leur disposition.

Telle est la manière dont vous devez encore sanctifier les Dimanches & les Fêtes. Dès la veille, occupez-vous de l'objet de la solennité que vous devez célébrer ; & si c'est la solennité d'un Mystère ou d'un Saint, lisez ou faites lire en famille l'instruction qui se trouve à ce sujet dans la vie des Saints. Rappelez-vous à votre réveil du lendemain, & méditez les pieuses pensées qui naissent du sujet de la solennité, & pénétrez-vous bien vivement de l'intérêt que vous avez à la célébrer dignement. Si vous ne devez pas assister à une assemblée religieuse, où l'on fasse publiquement la prière du diocèse, faites-la en commun dans votre famille.

Rendez-vous de bonne heure au lieu où l'on

célèbre le saint sacrifice de la Messe, & assistez-y de *corps* & *d'esprit*, vous souvenant que l'on ne satisfait pas au précepte d'entendre la Messe, quand on n'y assiste que corporellement; & que l'on fait outrage à J. C., au lieu de mériter ses grâces, lorsqu'on y assiste sans dévotion, & sans le désir de se convertir. Le précepte d'entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes est fondé sur l'obligation que nous avons de rendre à Dieu, du moins en ces jours, le culte le plus parfait qu'il nous a prescrit; il est d'institution apostolique; il est venu jusqu'à nous par une coutume non interrompue qui a force de loi, & l'on convient généralement qu'il oblige sous peine de péché mortel, lorsqu'il n'y a pas des causes de dispense, qui sont l'impuissance *physique* ou *morale*. On peut rapporter, en ce tems, à cette dernière cause, la crainte bien fondée qu'en assistant à la messe, on ne s'attirât individuellement une grave persécution, ou que l'on ne réveillât la persécution générale par de trop nombreux rassemblemens; mais l'état en lui-même de persecution de l'Eglise ne dispense pas du précepte, & nous en avons une preuve de fait dans la conduite des Chrétiens durant les premières persécutions.

Dans les paroisses où vous n'avez pas le bonheur de pouvoir assister au saint sacrifice de la Messe, rassemblez-vous religieusement ou dans les Eglises, dont les décrets eux-mêmes vous rendent la possession & la libre entrée pour le culte Divin, ou dans des lieux les plus convenables pour toute une paroisse ou pour des hameaux en particulier, ou pour quelques familles réunies; ou du moins, si la persécution ne permet aucun rassemblement, assemblez-vous en famille dans vos maisons. Dressez, dans le lieu de votre assemblée, une espèce d'oratoire,

& placez-y un Crucifix. Là, un fidelle distingué par sa piété, & le plus propre à cette fonction, récitera à haute voix & posément, 1.° la prière du matin, 2.° les litanies des Saints, 3.° l'ordinaire de la Messe, comme il est marqué dans les Heures, annonçant les différentes parties de la messe auxquelles les diverses prières de cet exercice se rapportent, faisant même une pose après chacune, afin que chaque fidelle s'en pénètre plus religieusement, & s'unisse avec une foi plus vive au saint sacrifice offert en ce tems par le Curé de la Paroisse, par notre Prélat, par le Souverain Pontife & par d'autres Ministres dans toute la Catholicité : 4°. On lira quelques chapitres du Catéchisme, selon l'ordre des matières, ou le chapitre du Catéchisme relatif à la solennité du jour. On pourra quelquefois remplacer cette lecture, ou la faire suivre par celle d'un livre d'instruction Chrétienne, dont on sera bien assuré de l'orthodoxie. On pourra aussi lire avec édification la vie de quelque Saint, de celui en particulier dont on célébreroit la Fête. On terminera cet exercice par une prière pour la cessation de la persécution & le triomphe de la foi, & par un *Pater* & le *De profundis* pour les ames du Purgatoire.

L'après-midi, l'on se rassemblera dans un lieu, comme ci-dessus. On psalmodiera les Vêpres d'un ton lent & grave; ou, si on les chante, ce sera d'un ton lugubre & lamentable, tel qu'il convient à l'état présent de deuil & de persécution de l'Eglise. L'on fera quelque pieuse lecture, l'on récitera le Rosaire ou le Chapelet, & l'on terminera comme dans l'exercice du matin.

Le soir, les chefs de familles s'entretiendront avec leurs enfans & leurs domestiques de quelques sujets religieux, & surtout de ceux qui auront été l'objet de l'instruction faite par le Ministre de

l'Eglise, ou des lectures spirituelles ; ils tâcheront de les pénétrer d'un vrai zèle pour la conservation de la Religion, & ils les exhorteront parthétiquement à vivre, surtout durant la semaine qui commence, d'une manière conforme à ses saintes maximes. Ensuite ils feront la prière en famille.

Dans les intervalles des exercices faits en commun, chaque fidelle fera, selon ses besoins, de sérieuses réflexions sur l'état de son ame, s'excitera à la douleur de ses fautes & au ferme propos de vivre plus saintement, & se réconciliera avec Dieu par le sacrement de Pénitence, le plus souvent qu'il sera utile à sa sanctification.

C'est surtout en ces saints jours, que ceux, qui sont spécialement chargés de l'instruction des autres s'acquitteront de ce devoir, & que tous les vrais fidelles employeront leur zèle pour la gloire de Dieu & la sanctification de leurs frères.

Que la paix & la miséricorde soient sur tous ceux qui se conduiront selon cette règle. (S. Paul aux Galates, ch. VI.)

» Au surplus, mes frères, réjouissez-vous dans » le Seigneur; rendez-vous parfaits; encouragez-» vous les uns les autres; soyez unis d'esprit & » de cœur; vivez dans la paix, & le Dieu de » paix & d'amour sera avec vous..... Que » la grâce de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, » l'amour de Dieu & la communication du Saint-» Esprit demeurent avec vous tous. Ainsi » soit-il ». (S. Paul aux Corinthiens, II, ch. 13.)

PRIERE

Pour la conſervation de la Foi.

DIEU Tout-Puiſſant & Eternel, Dieu juſte & miſéricordieux, qui daignâtes choiſir nos Peres pour les ſanctifier, les combler de toutes vos bénédictions, ne rejetez pas l'alliance ſainte qui a fait, pendant tant de ſiècles, leur gloire & leur bonheur. Du haut des demeures céleſtes, où votre main appeſantie ſur cette terre ingrate, punit la profonde malice des hommes, où l'œil de votre juſtice confond leurs vains & audacieux projets, voyez la déſolation qui nous accable, la confuſion qui couvre nos viſages, & l'affliction dont nos cœurs ſont pénétrés. Abaiſſez enfin, nous vous en ſupplions, abaiſſez ſur notre patrie un ſeul regard de votre miſéricorde. *Nous périſſons* au milieu des ténèbres que répandent l'impiété & la corruption des mœurs. *Nous périſſons* dans cette nuit affreuſe, qui ferme à nos enfans le chemin qui conduit à vous, le flambeau de la foi s'éteint, le ſigne de notre rédemption ſe cache, la voix de la vertu captive ou étouffée, ſe fait à peine entendre ? *Nous périſſons... Seigneur, ſauvez-nous.*

Faites briller à nos yeux cette *lumière deſtinée à éclairer tout homme qui vient au monde.* C'eſt par J. C. votre Fils, & c'eſt dans ſon Egliſe que nous avons eu le bonheur de recevoir cette *lumière véritable.* Donnez-lui un nouvel éclat, afin qu'aucun de nous ne ceſſe de *vous connoître pour le ſeul vrai Dieu*, de mettre toute ſa confiance en J. C. *que vous avez envoyé*, & d'être inviolablement attaché à *l'Egliſe qu'il a acquiſe au prix de ſon ſang.*

Nous ſavons que vous conſerverez votre Egliſe ſur la terre juſqu'à la fin des ſiècles ; qu'elle eſt *fondée ſur la pierre ferme*, & que *les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle.* Nous vous béniſſons, avec les Anges du Ciel, des triomphes qu'elle remporte ſur le ſchiſme & l'irréligion de nos malheureux jours. Mais la menace que vous avez faite *d'enlever votre Royaume* aux Nations qui en abuſent, pour le tranſporter chez des Peuples mieux diſpoſés à en accomplir les œuvres nous remplit de ſentimens d'effroi. Hélas ! ce fatal juſement eſt-il donc porté contre nous ? Nous avez-vous frappés pour ne plus nous guérir ? Et attendons-nous en vain le tems de votre clémence ? Ah ! ſuſpendez, Seigneur, ne prononcez pas cette terrible condamnation. Eloignez de nous ce malheur, ô le Dieu de nos Péres, le ſeul malheur réel au milieu des révolutions qui bouleverſent le monde & changent la face des Empires.

Nous avons péché, nous le confeſſons humblement devant vous. Dans la proſpérité, nous avons abuſé de vos grâces, nous étions inſenſibles aux dons de votre libéralité, nous outragions la Providence par des murmures. Dans la perſécution, nous avons

oublié mille fois les promesses de notre Baptême & les sermens du Chrétien. Mais nous reconnoissons aujourd'hui nos iniquités, & nous en sollicitons le pardon par la voix du sang de votre divin Fils. Exaucez cette voix plus puissante que celle du sang d'Abel, & soyez encore pour nous *le Père des miséricordes & le Dieu de toute consolation.*

S'il y a parmi nous quelques hommes qui ont le malheur de méconnoître votre Religion sainte, voyez le grand nombre de Fidelles qui l'honorent avec courage & la pratiquent avec édification.

Si quelques impies ont souillé votre sanctuaire, s'ils ont brisé vos tabernacles & fait cesser nos solennités, nous vous supplions de pardonner à notre Patrie les outrages que vous recevez de la part d'un petit nombre de nos frères; vous avez été témoin de notre douleur, de nos gémissemens & de nos larmes; & vous l'êtes aujourd'hui du désir que nous aurions de réparer vos Temples, de relever vos Autels; vous l'êtes de nos vœux & de nos soupirs pour le rétablissement de votre sainte Religion.

Si des ennemis de votre nom s'opposent encore aveuglément au triomphe de votre Religion & à la célébration de vos solennités, les Ministres de vos miséricordes, après avoir généreusement résisté aux erreurs du schisme & aux blasphèmes de l'impiété, n'aspirent qu'à rétablir votre règne, à faire éclater votre gloire, à vous préparer un peuple saint. Oh! nous vous en conjurons, animez-les de plus en plus de la vertu de votre Esprit, répandez vos bénédictions sur leurs travaux; protégez-les, & faites prospérer leur sainte entreprise.

Conservez donc parmi nous, ô mon Dieu, le précieux don de la foi; accélérez les jours de la paix de l'Eglise, en multipliant vos miséricordes. Eclairez les aveugles qui vous méconnoissent, convertissez les pécheurs; réunissez-nous tous dans l'esprit d'une même foi, d'une même charité.

Puissions-nous bientôt renouveler pour nous & nos enfans l'alliance que vous avez faite avec nos Pères! Puissions-nous vous rendre avec transport des actions de grâces pour notre délivrance, chanter dans vos temples des hymnes de triomphe, & vous répéter à la face de vos autels les sermens d'une inviolable & éternelle fidélité.

A M E N.

Page 18 ligne 19, au lieu de leur maître, *lisez* leurs maîtres.

Pag. 39 l. 37, au lieu de l'humanité, *lisez* humilité.

Page 42 lig. 15, au lieu de par, *lisez* pour.

742